

# vitré

## INFORMATION

n° 8 - DECEMBRE 1980

. Ensemble, améliorons  
notre "Cadre de Vie"...

### sommaire

. le mot du Maire

. à propos des Cantines

. bilan journée "portes Ouvertes"

. la lubrique de nos fues

. la Vie associative

. en Bref ...

. la parole est aux Vitréens

. l'Etat Civil

# le mot du maire

Vitré est engagé dans une course poursuite entre l'offre et la demande d'emplois.

L'offre d'emplois augmente. Face aux 2 ou 3 entreprises qui ont dû licencier, un pourcentage plus grand d'entreprises augmentent leur nombre de salariés.

A la suite des efforts engagés en matière de prospection, d'équipement, nous avons pu implanter de nouvelles entreprises à Vitré et diversifier ainsi la nature des emplois offerts.

Au 1er janvier, les Etablissements KOIMAR, spécialisés en cosmétiques, ouvriront une unité de production. En cours d'année 1981, les Etablissements NOE, spécialisés en pharmacie vétérinaire, s'implanteront également Route des Eaux. Enfin, au cours du premier trimestre, j'ai bon espoir que deux autres entreprises prendront la décision de s'implanter à Vitré et de démarrer les travaux en cours d'année.

Mais dans le même temps où nos efforts portent leurs fruits (c'est dans le Pays de Vitré que le pourcentage d'emplois a progressé le plus rapidement en Bretagne, en 1978 et 1979), la demande d'emplois augmente encore plus vite, pour 3 raisons : les jeunes, les demandes d'emplois féminins et la conversion agricole. Jusqu'en 1984, nous aurons les départs à la retraite des classes creuses, alors qu'arrivent sur le marché de l'emploi les classes jeunes les plus nombreuses. Pour des raisons financières, d'indépendance et de promotion, un nombre de plus en plus important de femmes désirent travailler. C'est une évolution propre à tous les pays industrialisés.

Soyez assurés que vos élus poursuivront les efforts indispensables déjà entrepris, afin d'atténuer les effets de ce phénomène général. Le Pays de Vitré a déjà prouvé son dynamisme et la volonté de ses élus face aux préoccupations de l'emploi.

En cette période de vœux, permettez-moi de vous souhaiter une bonne année 1981.

Au moment où j'écris ce mot, je ne peux manquer d'évoquer la mémoire de notre ami, Joël Le THEULE. Les deux Conseils Municipaux et les deux Pays de Vitré et Sablé s'étaient plusieurs fois rencontrés pour échanger leurs projets, leurs idées. Nous avions des villes confrontées aux mêmes problèmes.

Nous conserverons de lui le souvenir d'un homme de coeur qui a lutté pour transformer les espoirs de ceux qui lui avaient donné leur confiance.

Pierre MEHAIGNERTE



quelques  
exemples  
de  
realisations

AU PIED DU CHATEAU

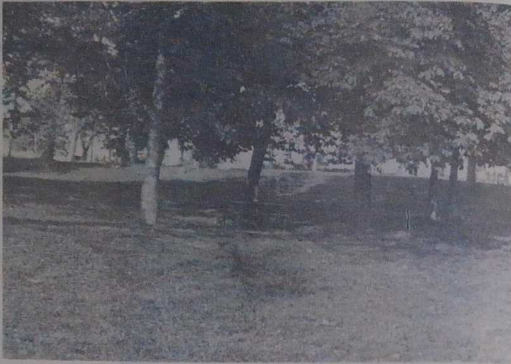
- Aménagement d'un parking public planté et pose de bacs à fleurs
- Mise en valeur du jardin du Magnolia (rue Rallon)



LES TERRIRES NOIRES

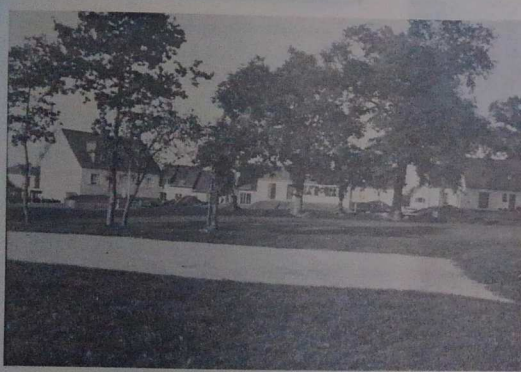
Pose de tables de pique-nique (des tables identiques ont également été disposées à St Etienne, jardin des Plantes, Square de la Boule d'Or)

Nouvelles plantations dans le talus



Aux abords de la caserne des Pompiers

quelques plantations



ROND-POINT DU CHENE

Autour du Mille-Club création d'un espace vert et d'aires de jeux, en conservant des arbres de qualité



Quartier du Chêne

implantation de jeux pour les enfants, à proximité des habitations

JARDIN PUBLIC  
(côté Boulevard des Rochers)

nouveaux jeux pour les enfants dans un cadre agréable



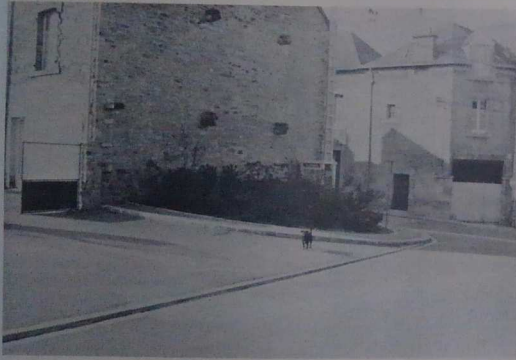
Complexe Sportif des Promenades

Realisation de plantations





Plantations  
parking public,  
rue de Paris



Angle de la rue du Collège  
et de la rue  
Frain de la Gaulayrie  
Plantation d'un  
délaissé de terrain



Aménagement du terrain  
de la Boule d'Or  
(route de Rennes)  
- aire de repos  
- table de pique nique  
- plantations et  
  espaces verts  
en découvrant le château

## . bilan journée "portes Ouvertes"

LE SAMEDI 18 OCTOBRE DERNIER, NOUS VOUS AVONS PROPOSÉ UNE JOURNÉE  
PORTES-OUVERTES,

### POURQUOI ?

Depuis 3 ans votre ville a changé. Nous avons voulu organiser cette  
journée "PORTES OUVERTES" pour permettre à tous :

- de découvrir les équipements municipaux récents
- de connaître leur financement.

Ils feront de Vitré :

- une ville attractive pour l'emploi
- une ville qui offre à sa population des services de qualité.

Ces équipements ont pu être réalisés tout en maintenant une augmenta-  
tion globale des impôts à un taux voisin de l'évolution des salaires, grâce :

- à la recherche des meilleures formules de financement
- à l'obtention des subventions aux taux les plus élevés.

### LISTE DES ÉQUIPEMENTS VISITÉS

- . le Centre Culturel, rue de Verdun
- . le Centre Social, 27 rue Notre-Dame
- . le logement H.L.M. du quartier de la Motte
- . le "Mille-Club", Rond-point du Chêne
- . la Maison de Quartier de Maison Rouge
- . la piscine couverte, Boulevard Louis-Giroux
- . la halle de sports et le camping de St-Etienne
- . la bibliothèque municipale, rue de la Trémoille
- . le gîte d'étapes, 12 rue Rallon
- . la station de surpression, angle Avenue d'Helmstedt  
  et route des Eaux
- . le groupe scolaire de la Hodeyère
- . le C.E.S. des Rochers Sévigné, Avenue d'Helmstedt.

Au cours de cette journée du samedi 18 octobre, ces douze équipements de notre ville ont reçu bon nombre de visiteurs, avec plus ou moins d'intérêts pour certains.

C'est ainsi que le CENTRE SOCIAL, par son emplacement et sa récente mise en fonctionnement, a reçu le plus de visiteurs. Equipement très apprécié par les associations notamment, n'est-ce-pas en effet ce Centre Social, le poumon de la vie associative de notre ville, où beaucoup d'activités sont déjà en place et les projets ne manquent pas. Il s'agit également d'un centre d'information pour toute la population.

Toute la journée, les visites se sont succédées, les informations concernant le financement et le fonctionnement, affichées dans le hall, permettaient aux Vitréens de les consulter et aussi, au responsable de ce Centre, Monsieur SOUCHET, de les commenter, les visites étant guidées par le personnel du centre et quelques conseillers municipaux.

Espérons que ce centre réponde aux besoins et aux nécessités de toutes les catégories socio-professionnelles de Vitré.

Les autres équipements ont reçu également de nombreux vitréens qui, selon leurs activités ou leur curiosité, avaient choisi les groupes scolaires, plutôt que la station de surpression, ou le gîte d'étapes, plutôt que les logements de la Motte, ou le Mille-Club du Chêne ...

Les Vitréens pouvaient en profiter pour faire leur tour de ville, la municipalité avait à l'occasion de cette journée, offert à tous la gratuité du bus.

A l'entrée de chaque équipement visité, tous les renseignements concernant les financements étaient indiqués à l'attention des visiteurs et les commentaires ou compléments d'informations étaient assurés par les conseillers municipaux présents et le personnel communal responsable ou les responsables d'établissements scolaires.

Pour les Vitréens qui, à cette date, n'ont pu, pour diverses raisons, bénéficier de ces visites et renseignements, il est tenu à leur disposition à la Mairie, tous les documents pouvant satisfaire leur information.

Bilan positif de cette journée, avec une bonne participation des Vitréens et des élus locaux.

Remerciements au personnel technique et administratif, pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée.

Sans oublier également les remerciements aux chauffeurs de bus, qui pour ce jour, n'avaient pas de contrôle billetterie à effectuer, mais seulement, un poste de "bon guide".

## ensemble , améliorons notre "cadre de vie"

- DES INITIATIVES ONT ÉTÉ PRISES
- MAIS UN EFFORT COLLECTIF RESTE À FAIRE
- RENDEZ-VOUS À UNE SEMAINE SPÉCIALE AU CENTRE SOCIAL.

La Municipalité entend accentuer la politique qu'elle a déjà conduite pour l'amélioration du cadre de vie.

Le cadre de vie est un vaste domaine qui concerne la qualité des services collectifs, des équipements et la mise en valeur de notre environnement. En matière d'environnement, nous pensons que l'effort doit porter sur :

- l'aménagement de parcs publics de stationnement ;
- l'aménagement de la circulation
  - . automobile
  - . création d'une zone piétonne
  - . création de piste cyclable
- la mise en valeur du centre ville
  - . programme rénovation façades
  - . traitement esthétique des réseaux électrique et téléphonique (engagé en 1980)
  - . amélioration de l'éclairage public
- l'aménagement d'aires de loisirs et de jeux
  - . jeux pour enfants en zone urbaine
  - . chemin randonnée, promenade
- la réfection de la voirie
- l'équipement en eau et en assainissement
- les équipements sportifs
- les transports en commun.

C'est donc dans le cadre de cette action globale que s'inscrit également l'aménagement et la création de "points verts". La municipalité a mis en place un programme dès 1979 : une préétude avait permis d'aménager le Square de la Rue de Brest et le parking Rue de Paris - une étude paysagère a été demandée aux architectes, Messieurs COUASNON et GILSON.

Un programme de 3 ans a été décidé. Il sera financé à 30% par le Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie. Les travaux seront exécutés par les services de la Ville.

Une première tranche a été réalisée en 1980 et sur laquelle quelques plantations restent à faire les prochaines semaines :

- parking rue de Fougères - parking rue des Augustins - parking du complexe sportif des Promenades (côté route de Beauvais) - aménagement pied du Château - début aménagement "couloir vert" du Mille-Club des Chênes à la salle de sports de St Etienne - Boulevard de Laval (plantations en jardinières) - abords du Mille-Club des Chênes - angle route de Rennes, Route de Pocé - Camping de St Etienne.

Des réunions de quartiers ont déjà eu lieu pour consulter les habitants les plus proches de ces réalisations.

Ce type d'information sera poursuivi pour la suite du programme par UNE SEMAINE SUR LE THEME "DES ESPACES VERTS", qui se déroulera du 24 au 29 janvier 1981, AU CENTRE SOCIAL, rue Notre-Dame, ainsi que des réunions de quartiers durant l'année.

Le programme sur les deux prochaines années se prolongera par :

- le talus du Val - le pied du Château (côté Val) - la Zone Industrielle de Plagué - la nouvelle zone d'activité de la Haie-Robert - angle Rocade / Route d'Argentré (dans le cadre du futur lotissement) - parking de la gare (plantations) - aménagement aire stationnement paysagère Place de la Victoire - les entrées de ville (Bd des Rochers, Bd des Jacobins, Route de Fougères, Route de Balazé, Route de Beauvais, Route des Eaux.)

Toutefois, malgré ces projets communaux, il faut prendre conscience QU'UN EFFORT COLLECTIF EST NECESSAIRE. C'est en effet dans ce domaine des espaces verts et du fleurissement, que les réalisations privées ont le plus d'impact, LA POPULATION ENTIERE EST DONC CONCERNEE.

Ces réalisations consistent en :

- la pose de bacs à fleurs
- des plantations d'arbres et arbustes en terrain privé ou public
- la rénovation de façades, etc ...

La Municipalité souhaite que les Vitréens prennent des initiatives allant dans ce sens et vous convient à assister à la semaine "ESPACES VERTS" et "PLANTATIONS", qui aura lieu au Centre Social.

Daniel BOUET

## la vie associative

### RÉUNION DE TOUTES LES ASSOCIATIONS

Le lundi 11 novembre, à l'initiative de la Municipalité, toutes les associations étaient invitées à une réunion ayant pour ordre du jour : le Centre Social - le Centre Culturel - et l'information des associations.

Satisfaction quant à la participation puisque 60% des associations étaient représentées.

En ce qui concerne le Centre Social, Monsieur SOUCHET, responsable, a répondu aux diverses questions posées concernant le fonctionnement matériel et financier.

Pour le Centre Culturel, Monsieur BAZIN a également répondu aux questions posées et fait part des divers aménagements prévus.

L'intérêt d'une telle réunion est certes avant tout d'informer, mais aussi de permettre à toutes les associations de se rencontrer et pour la municipalité, de féliciter et remercier tous les responsables de leur dévouement, de leur travail, de leur bénévolat.

Merci donc et compliments à tous les responsables des quelques 102 associations existantes à Vitré.

RETENEZ CES DATES POUR 1981,  
AU CENTRE CULTUREL.

Dimanche 18 janvier, à 15h

Le CLAEAC vous propose le grand ensemble folklorique Polonais RZESZOWIACY (75 participants).  
Prix des places : adultes = 30 Frs, Enfants de moins de 10 ans = 25 Frs  
Billets en vente à la Maison de la Presse et au Syndicat d'Initiative, à compter du 2 janvier 1981. Tarifs groupes et associations = 25 Frs à partir de 20 personnes  
Billets à retirer au CLAEAC, 6 rue Bertrand d'Argentré.

Samedi 14 février

Bal de la St Valentin, organisé par le CYCLO-CLUB-VITREEN.

Dimanche 22 février

Concours de palets organisé par le PALET VITREEN.

Dimanche 1er mars, à 15h30

Le COMITE DE JUMELAGE vous convie à un récital "Les Compagnons de la Chanson" (dernière tournée en France et à l'Etranger).  
Reservations : Pour les Associations, au Centre Social, à partir du 1er février  
Enfants = 25 F 35 Frs (au lieu de 38 Frs), pour les groupes d'au moins 20 personnes (billets à retirer par un responsable de l'Association).  
Pour les Particuliers : au Syndicat d'Initiative et également, dans la mesure des places disponibles, au Centre Culturel, le samedi 28 février, de 10h à 12h et de 14h à 16h.  
Adultes = 38 Frs - Enfants de moins de 10 ans = 25 francs.

Dimanche 29 mars

Concours de palets organisé par le PALET ST NICOLAS.

Samedi 4 avril

Soirée des GAIS LURONS

Jeudi 30 avril, en soirée

VITRE ACTIONS LOISIRS vous propose un concert de variétés.

## TENNIS CLUB VITREEN

Les effectifs sont en progression constante : en septembre 1980 le T.C.V. avait officiellement 255 licenciés affiliés à la Fédération Française de Tennis. L'année 1981 verra ce nombre augmenter et franchir la barre de 300 licenciés.

Comment devenir membre du T.C.V. ?

Il suffit de s'adresser à Monsieur CHAUPITRE, 23 route de Beauvais.

Cotisation annuelle :

Adultes = 160,00 F ; Jeunes = 80,00 F

Supplément pour école :

Adultes = 60,00 F ; Jeunes = 20,00 F

Ces prix comportent le montant de la licence, assurance.

Ecole de tennis :

La mise en service de la salle de Saint-Etienne a permis de reprendre les cours pour les adultes débutants tout en maintenant l'école des jeunes. Actuellement 53 adultes et 52 jeunes sont en école de tennis. Les élèves sont répartis en 12 groupes bénéficiant d'une heure de cours par semaine, de novembre à juin, en dehors des vacances scolaires. Les groupes sont animés par des éducateurs compétents et bénévoles.

Inscription en école :

Elle ne peut avoir lieu en cours de scolarité. Prévoir votre inscription et celle de vos enfants en octobre. Des permanences sont annoncées à ce sujet en temps utile.

Compétitions :

Les couleurs du T.C.V. sont défendues :

- En championnat de Bretagne par : 5 équipes masculines  
2 équipes féminines
- En championnat des Jeunes par : 2 équipes "cadets"  
1 équipe "minimes"

D'autre part les jeunes participent à la coupe Trigano.

Informations :

Pour tous renseignements consulter les tableaux placés dans le local du T.C.V. près des courts extérieurs.

Réservations :

Dans ce même local les membres du Club peuvent utiliser 2 tableaux de réservation, l'un concernant les courts extérieurs, l'autre la salle Saint-Etienne. Se conformer strictement au règlement affiché.

Assemblée Générale :

Elle aura lieu en janvier et sera annoncée par voie de presse. Elle doit être un moment privilégié de rencontre entre les membres du Club.

LE PRESIDENT,  
Louis PHOCAS.

## ASSOCIATION POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DE L'ENVIRONNEMENT DE MAISON ROUGE

Madame MAHEU, Présidente, fait savoir les dates prévues pour les concours de l'année 81 :

- Concours de belote : le samedi 14 février
- " " palets : le samedi 2 mai
- " " : le samedi 26 septembre

dans le cadre de maison Rouge

## CENTRE MEDICO PSYCHO-PEDAGOGIQUE

Un Centre Médico-Pédagogique fonctionne à Vitré depuis 1 AN. C'est un Etablissement récent que peu de gens connaissent encore, c'est pourquoi, nous en parlons sur ce journal.

L'Equipe qui y travaille est pluridisciplinaire, c'est-à-dire, que sous la responsabilité d'un médecin, différents spécialistes y exercent leur métier : psychologue, psychothérapeute, orthophoniste, psychomotricien.

N'importe quelle famille, peut venir y consulter pour un enfant ou un adolescent en difficulté, que ce soit de sa propre initiative, ou bien envoyée par son médecin, son maître d'école, une assistante sociale, un éducateur, ou toute autre personne connaissant l'établissement.

C'est de différentes manières qu'un enfant ou un adolescent peut montrer son incapacité à franchir seul une étape de son évolution : cela peut être des problèmes de nourriture, de sommeil ou de langage, une énurésie qui se prolonge, des tics, une relation difficile avec les parents ou les frères et soeurs. Au début et au cours de la scolarité, certains sont dans l'impossibilité d'apprendre à lire, écrire et compter, malgré toute la bonne volonté qu'ils y mettent.

Nous travaillons bien sûr en collaboration avec les parents et d'autant plus que l'enfant est petit.

Il est bien entendu que le contenu des entretiens reste du domaine du secret professionnel et n'est porté sur aucun document qui risque de nuire à l'enfant ou à sa famille.

Matériellement, les séances faites au C.M.P.P. sont prises en charge à 100 % par les Caisses d'Assurance Maladie et un dédommagement pour les frais de transport peut être accordé.

Pendant cette première année de travail, nous avons cherché à rencontrer toutes les personnes responsables de structures d'accueil existant sur le pays de VITRE (écoles, services sociaux, centres de loisirs...). Petit à petit nous apprenons à les connaître et à mieux coordonner nos efforts. Mais il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de la collaboration que nous voulons très franche.

Dans cette optique, nous sommes intéressés par les suggestions et critiques qui peuvent nous être adressées par les personnes compétentes dont l'expérience nous sera bien utile.

Nous souhaitons pour conclure, être un service ouvert à tous, un lieu de parole capable d'aider les jeunes de VITRE et de sa région à entrer dans la vie adulte plus responsables d'eux-mêmes.

l'Equipe du C.M.P.P.

Nous confirmons également les bruits qui ont circulés concernant notre projet de :

**"MAMIES BENEVOLES OCCASIONNELLES"**

Nous étudions les modalités de la réalisation de ce SERVICE que nous souhaitons créer et recherchons actuellement des personnes libres de leurs temps, désireuses de rendre service à des familles en assurant occasionnellement en dépannage la garde de jeunes enfants.

Nous savons que ce SERVICE serait très apprécié par de nombreuses familles. Nous invitons les personnes désireuses de répondre à notre appel à prendre contact avec Nous en écrivant à :

L'ASSOCIATION FAMILIALE DE VITRE  
Centre Social - 27 rue Notre-Dame - 35500 VITRE

**CLUB LOISIRS DES PERSONNES AGEES**

Notre Club se porte bien, les adhésions en 1981 seront au moins aussi nombreuses qu'en 1980 (entre 450 et 500).

La salle mise à notre disposition par la municipalité au Centre Social est des plus confortables : mobilier moderne, toilettes avec eau chaude, éclairage, vestiaires et de plus la "CAFETARIA" avec ses boissons chaudes nous rend un très grand service (en un mot tout le cadre est gai et nous rajeunit).

Pour le moment les joueurs de cartes s'en donnent à coeur joie. De nombreux concours ont été organisés au cours de cette année et d'autres vont suivre.

Cet été, les joueurs de "boules" ont été gâtés. 15 équipes en doublettes se sont affrontées lors de nombreux concours organisés dans notre magnifique Jardin Public et les promeneurs ont pu voir des "dames" composer nos équipes et battre les "hommes" (il n'y a pas d'âge pour pratiquer ce jeu puisque une d'elles dépasse les 80 ans).

Quant à nos joueurs de palets, ceux-ci ont été également bien occupés. Plusieurs compétitions ont eu lieu à Vitré et à l'extérieur. Certaines de nos équipes se sont d'ailleurs bien classées.

Des sports sont également pratiqués, tels la gymnastique volontaire et la natation (un maintien en forme qui est très bénéfique).

Pour l'année 1981, nous envisageons d'acheter une table de "PING-PONG" pour pratiquer le tennis de table ; en effet plusieurs anciens joueurs bien classés dans leur temps, seraient heureux de reprendre la raquette.

De plus, un nouveau jeu "Le LOTO" sera mis en route d'ici quelques semaines et ceci pour amuser les personnes qui ne s'intéressent pas aux cartes.

Enfin l'été 1981 nous réservera de belles promenades comme celles que nous avons connues cette année, soit à la mer, soit à la campagne avec pique-nique ou restaurant, au désir de chacun.

Pour terminer 1980, notre grand banquet aura lieu, comme de coutume, à la Cautrays ou 350 convives se retrouveront tous ensemble ; on chantera, on racontera des histoires et on dansera pour dérouiller nos vieilles jambes.

Nous rappelons que le Club est ouvert au Centre Social, Rue Notre-Dame tous les après-midi du lundi au vendredi inclus de 13 h 45 à 18 h 30.

LE SECRETAIRE,  
André DEROCHE

**DOJO VITREEN**

Club de judo de VITRE

Horaires des cours Enfants 7/13 ans :  
- Mercredi et Samedi de 14 h 30 à 15 h 30  
- " " " " 14 h 30 à 16 h 30  
- " " " " 16 h 30 à 17 h 30

Horaires des cours Adultes (14 ans et plus)  
- Mercredi et Vendredi de 19 h 00 à 20 h 30

Inscriptions toute l'année au club - Caserne de la Trémoille - Bâtiment Nord - VITRE - (Entrer par l'entrée de la Caserne).

**LA VITREENNE**

La Vitreenne regroupe actuellement 6 sections.

Participation annuelle (licence - assurance) :  
35,00 F pour les jeunes  
60,00 F pour les juniors - seniors.

Le Bureau (Siège Social - Ecole Pierre Lemaitre - 5 rue du 70ème R.I. - VITRE) :  
- Présidente d'Honneur : Madame Pierre LEMAITRE, 2 rue Savary  
- Président : Louis PHOCAS, 4 rue Raoul David  
- Vice-Président : André MORIN, 12 rue Eugène Ruellot  
- Secrétaire : Jean LEGUERINEL, Ecole Pierre Lemaitre, Rue du 70ème R.I.  
- Trésorier : André SIEUR, 14 bis rue du 70ème R.I.

LES DISCIPLINES :

Renseignements utiles :

Athlétisme :

S'adresser à :  
André LE MORVAN - 8 rue de Touraine  
Professeur E.P.S. au Lycée Bertrand d'Argentré  
(Tél. 75.30.86)

Entraînements :  
Mardi de 17 h 00 à 18 h 00  
Vendredi de 17 h 00 à 19 h 00.

Lieu :  
Complexe sportif des Promenades - Boulevard Louis Giroux

Basket-ball :

S'adresser à :  
Maurice BAGORY - 7 rue Alexandre Ribot  
(Tél. 75.32.08)  
ou  
Jean LEGUERINEL - Ecole Pierre Lemaitre - 5 rue du 70ème R.I.  
(Tél. 75.03.01)

Entraînements :

Salle des Promenades - Boulevard Louis Giroux  
Mercredi de 18 h 00 à 19 h 15 (Poussins, Benjamins)  
" " 19 h 15 à 20 h 15 (Minimes, Cadets)  
Jeudi de 17 h 00 à 18 h 15 (Benjamins)  
" " 18 h 15 à 19 h 15 (Minimes filles)  
" " 19 h 15 à 20 h 15 (Cadettes, seniors filles)  
" " 20 h 30 à 22 h 00 (Seniors masculins 1ère)  
Vendredi de 17 h 00 à 18 h 00 (Poussines)

Entraînements (Juniors et Seniors 2 et 3) :  
Jeudi de 20 h 30 à 22 h 00 au L.E.P. La Champagne

Foot-ball :

S'adresser à :  
Yves JEULAND, 20 allée du Maine  
ou  
P. BERNARD-HERVE, 10 rue de Cohigné  
(Tél. 75.11.22. en cas d'absence faire le 75.04.54)

Entraînements :

Ecole de foot le mercredi après-midi (entre le 15 septembre et le 15 avril)

Lieu :

Complexe sportif des Promenades

Responsables :

Jacques CROCHET, Ecole de la Baratière  
(Tél. 75.16.95)  
ou  
P. BERNARD-HERVE  
(Tél. 75.11.22)

Heures :

13 h 30 (Poussins) - 15 h 00 (Pupiles et minimes)  
Mardi et Jeudi à 19 h 00 (Juniors, Seniors)  
Jeudi à 18 h 00 (Cadets)

Tous les entraînements ont lieu au Complexe sportif des Promenades  
Boulevard Louis Giroux

Hand-ball :

S'adresser à :  
André FOURCHE, 1 allée du Léon  
(Tél. 75.42.38)  
ou  
Josette VIDAMANT, 5 Boulevard Louis Giroux  
(Tél. 75.41.84)

Entraînements :

Salle des Promenades, Boulevard Louis Giroux  
Ecole de Hand : Lundi de 17 h 00 à 18 h 00  
Minimes : Mardi de 18 h 00 à 19 h 00  
Cadets : Vendredi 17 h 30 à 19 h 00  
Seniors 1 et 2 : Mardi de 20 h 30 à 22 h 00  
" " : Jeudi de 19 h 00 à 20 h 30 (Cosec Saint-Etienne)  
Cadettes : Lundi de 18 h 00 à 19 h 00  
Seniors filles1 Mercredi 20 h 30 à 22 h 00  
Seniors filles2 " " "

Pétanque :

S'adresser à :  
Guy GATEL, 137 Boulevard de Laval

(Tél. 75.26.28)

Entraînements :

Sur le terrain des Promenades à partir de 18 h 00 le vendredi.

Yoga :

S'adresser à :  
Liliane BENARD, 46 rue de Paris  
(Tél. 75.29.35)

Entraînements :

Jeudi de 18 h 00 à 19 h 30  
" " 20 h 30 à 22 h 00

LE SECRETAIRE,  
J. LEGERINEL

CLUB VITREEN DE NATATION

Le Club Vitreën de natation a été réorganisé depuis le mois de novembre 1979. Actuellement il se compose d'une centaine de personnes réparties dans les deux sections : section natation, section plongée.

- Président : Monsieur DELAFOSSE, G.S. La Baratière  
- Trésorier : Monsieur GEORGEAULT, Boulevard Saint-Martin  
- Secrétaire : Madame POULAIN, Rue du 70ème R.I.

Club Vitreën de natation :

Le Club regroupe actuellement 80 enfants de 7 à 14 ans (l'effectif ayant largement doublé depuis l'an dernier)  
La cotisation est de 150,00 F.

Horaires d'entraînements :

Débutants - mardi de 17 h 00 à 18 h 00  
Nageurs moyens - mardi et vendredi de 17 h 00 à 18 h 00  
Nageurs confirmés - mercredi de 12 h 00 à 13 h 30  
" " - jeudi " 17 h 15 à 18 h 15  
" " - vendredi de 17 h 00 à 18 h 00

Il existe un tarif réduit d'entrée à la piscine pour les nageurs qui s'entraînent 2 fois par semaine à la piscine.

Projets du Club pour la saison 80-81 :

- Nageurs confirmés : .compétitions départementales, critériums et championnats d'hiver et d'été (Fougères, Rennes, Saint-Malo)  
. finales régionales (Lorient, Brest, Dinard)  
- Pour les jeunes : .challenge des jeunes (La Guerche, Cesson, Vitré)  
. finale à VITRÉ le 21 juin 1981.

Pour les inscriptions au Club ou tout renseignement s'adresser au directeur de la piscine ou aux maître-nageurs :  
Piscine Caneton : Boulevard Louis Giroux (Tél. 75.43.31)

Section plongée :

Elle groupe une vingtaine de personnes.  
La cotisation est de 200,00 F (licence, assurance comprise).

Horaires d'entraînements :  
Jeudi de 21 h 00 à 22 h 30

Possibilités et projets :  
Le Club Vitréen de natation vient de créer une nouvelle activité : une section de nage avec palmes. Cette section permettra aux jeunes de s'initier plus facilement à la plongée sous-marine. Cette activité s'adresse aux jeunes de 12 à 16 ans. L'entraînement se fait le mercredi de 16 h 30 à 17 h 30.  
Chasse sous-marine  
Plongée avec bouteilles  
Photos  
Des plongées en mer sont prévues dès le début des beaux jours.

Pour tout renseignement, s'adresser à la piscine (Thierry COLLERAIS, maître-nageur)

LE PRESIDENT,  
Claude DELAFOSSE

#### AMICALE SPORTIVE VITREENNE

L'A.S.V. est uniquement un club de Football animé par une équipe de dirigeants et de joueurs.

L'entraînement est assuré par des dirigeants et des joueurs du Club.

Une école de football fonctionne tous les mercredis après-midi de 13 h 30 à 17 h 00 sur les terrains de l'Hippodrome de Saint-Etienne (Service de cars assuré). Elle est ouverte à tous les enfants d'âge scolaire. Ces jeunes joueurs après un an d'école de football participent à des compétitions de football à "7" le samedi après-midi.

Pour la saison 80-81 le Club a engagé en championnat :

1 équipe de vétérans,  
3 équipes seniors dont la première en D.S.R.,  
2 équipes juniors,  
2 équipes cadets,  
2 équipes minimes,  
3 équipes pupilles,  
3 équipes poussins,  
plus l'école de football.

Soit un total de 248 licenciés.

Pour tous renseignements s'adresser à :

Monsieur et Madame REBILLON, secrétaires,  
4 rue Jean-Marie Choleau - VITRE (Tél. 75.06.20)

Aux entraîneurs :  
Monsieur CAILLET - 4 allée du Trégor - VITRE  
Monsieur GENDROT - 10 allée de Touraine - VITRE (Tél. 75.41.55)

COMITE DIRECTEUR DE L'A.S.V.

- Président : Alain SOYER, chirurgien dentiste,  
35 place de la République - VITRE

- Vice-Président : Pierre CATELINE, négociant produits de sols,  
17 rue du 70ème R.I. - VITRE  
- " " : Bernard BUIN, notaire,  
19 rue Notre-Dame - VITRE  
- Secrétaire : Constant REBILLON, Agent d'assurance,  
4 rue Jean-Marie Choleau - VITRE  
- Trésorier : Georges THEHARD, entrepreneur de peinture,  
3 Bd Pierre Landais - VITRE  
- Trésorier Adjoint : Alfred HOUGET, Directeur S.V.A.,  
16 rue Raoul David - VITRE  
- Comptabilité : Jean TREGOUET, expert-comptable,  
10 rue Frain de la Gaulayrie - VITRE

#### "CROIX D'OR"

A l'occasion du vingtième anniversaire de son implantation à VITRE, le Section "Croix d'Or" de VITRE organise un congrès sur le thème "Guérir ensemble". Ce congrès sera animé par Monsieur Georges KERVINIO, Secrétaire National et Président du la Croix d'Or de l'Ouest. Ce congrès aura lieu au Centre Culturel le 8 février 1981 à 9 heures. Tous ceux qui ont des problèmes concernant la maladie alcoolique pourront consulter d'anciens buveurs guéris et des médecins qui pourront les conseiller utilement. A 14 heures, une séance de variétés sera présentée par les Majorettes de Dinard dans leurs meilleurs numéros.  
Entrée gratuite pour tout le monde.

#### "VIE LIBRE"

Le 7 Novembre dernier, la section "Vie Libre" de VITRE, a accueilli le Père André TALVAS, fondateur de "Vie Libre" et du "Nid". Au cours de la soirée-débat, André TALVAS a rappelé que "Vie Libre" n'existe que pour respecter et aimer les malades alcooliques, leur porter secours, en refaire des hommes libres et les défendre contre tous ceux qui les exploitent, les abandonnent ou les tournent en dérision. Il a redit avec vigueur que "l'alcool est un assassin en liberté" qui détruit la personne humaine et empoisonne des familles entières. L'alcoolisme a des causes, il faut les dénoncer et les combattre.

Des buveurs guéris expliquèrent comment de malades qu'ils étaient, ils sont devenus militants au service de ceux qui sont encore esclaves de l'alcool. Ils assurent des permanences au Centre Social de Maison Rouge les premiers et troisièmes samedis de chaque mois de 16 h 00 à 18 h 00. Les personnes qui voudraient les rencontrer trouveront accueil et compréhension.

#### S.P.A. DE VITRE

Sauver, protéger, aimer les bêtes est la devise de la S.P.A. Cependant de nombreux propriétaires d'animaux de compagnie semblent ignorer qu'adopter un animal c'est s'engager pour une dizaine d'années à le nourrir, le sortir et le faire soigner en cas de maladie. En un mot l'assumer.

Dès qu'un animal ne chasse plus, vieillit ou plus simplement a cessé de plaire, on l'amène au refuge persuadé que nous sommes là pour "débarasser" le propriétaire d'une chose encombrante.

Un abandon est un acte grave, il faut d'abord, si le chien est encore jeune, essayer de le placer, en parler à la S.P.A. qui pourra trouver de nouveaux maîtres. Si le chien est vieux, consulter un vétérinaire qui dira si l'euthanasie est la meilleure solution. La S.P.A. fait adopter ses animaux, qui adoptera un chien de 10 ans ?

Pour abandonner un animal, il faut un motif sérieux, sinon c'est une lâcheté et nous ne devons pas l'encourager en prenant systématiquement tous les animaux.

### COMITE DE JUMELAGE

HELMSTEDT. Deuxième anniversaire de nos premiers contacts avec Helmstedt et déjà beaucoup d'échanges.

Depuis juin dernier, c'est particulièrement dans le cadre de la Foire-Exposition de VITRE, placée cette année sous le signe du jumelage, que le nom d' Helmstedt est devenu familier à tous les Vitréens.

Nos amis d'Outre Rhin n'avaient pas hésité à venir en nombre apportant dans leurs bagages des produits du pays d'Helmstedt qu'ils ont gracieusement offert aux visiteurs qui venaient les saluer au stand mis à leur disposition par les responsables de la foire exposition. Belle réussite et preuve aussi de la réelle hardeur qui existe dans nos échanges.

Invités d'honneur à la soirée France Inter par les Papillons Blancs et le Comité de Jumelage, nos amis d'Helmstedt ont fort apprécié l'accueil chaleureux et l'organisation de cette soirée, et aussi agréablement surpris d'entendre l'alliance de nos deux villes sur les antennes de France Inter et Radio France International.

Merci au Comité de la Foire-Exposition, Merci à France-Inter et aussi à tous les Vitréens qui ont si aimablement hébergés nos hôtes allemands.

En novembre dernier, 50 scolaires Vitréens ont passé 2 semaines dans notre ville jumelle, les jeunes élèves allemands ayant été invités à Vitré quelques semaines avant.

Enfin début novembre sur l'invitation des Tireurs de l'Aurore de VITRE leurs homologues d'Helmstedt sont venus passer un week-end fort sympathique.

Le Comité de Jumelage, toutes les associations et diverses écoles de VITRE ont participé ainsi aux échanges et la promotion de ce jumelage.

### VITRE ACCUEIL

Comme à l'habitude, Octobre était au rendez-vous pour le départ d'une nouvelle année d'activité.

Pôle d'accueil et de rencontres, telle était notre première activité le 6 octobre dernier.

Fidèles au rendez-vous, les nombreux adhérents accompagnés de nouveaux Vitréens et de quelques amis ont prouvé la vitalité de notre association.

Par la diversité de ses activités culturelles, manuelles et aussi ses manifestations de groupe (soirées d'amitié, déplacements groupés pour spectacles, voyages, visite d'entreprises) Vitré Accueil entend ainsi maintenir cet esprit de vie associative où tous les adhérents doivent s'y retrouver en toute simplicité.

Créée depuis quelques 8 années, Vitré Accueil, par son appellation accueille les nouveaux Vitréens qui, ne quittant pas les rangs de l'association de viennent des Anciens très heureux d'accueillir les nouveaux ! Amusant, n'est-ce pas, mais comme à l'accueil tout est bonne humeur, alors !

VITRE ACCUEIL  
28 rue Notre-Dame  
35500 VITRE

L'équipe d'animation  
LE PRÉSIDENT,  
Jean-Claude BAZIN

Permanence le lundi de 10 h 00 à 11 h 30.

### LES AMIS DES ROCHERS-SEVIGNE

Les Amis des Rochers-Sévigne, au cours de leur récente assemblée générale, ont fait le point sur leurs activités.

Les onze caisses d'orangers, qui ornent le jardin français pendant les mois d'été, ont été refaites entièrement.

La grande porte de l'orangerie, qui abrite ces arbustes délicats pendant l'hiver, a reçu des vantaux de bois parquets d'un beau dessin s'inspirant des portes des écuries et de leur mouluration du 18ème siècle.

Le coût de ces travaux atteint les 40 000 F nouveaux.

La Caisse Nationale des Monuments Historiques et la Ville de Vitré aident l'association à remplir son but qui est la mise en valeur de cet édifice où le souvenir de Madame de SEVIGNE attire des visiteurs du monde entier.

### ASSOCIATION ARCHEOLOGIQUE DU PAYS DE VITRE

La saison de fouilles 1980 a permis de travailler sur deux sites du château-fort de VITRE : la fausse-braie et la cour intérieure.

La restauration de la fausse-braie étant entreprise par le service des Monuments Historiques, il convenait de fouiller pour dégager les murs enfouis et faire l'étude archéologique. Un sondage a permis de retrouver le niveau d'origine à 2,80 m sous les remblais et un escalier taillé dans le roc a été mis au jour sur plusieurs mètres. La fausse-braie est un ouvrage de défense au pied des tours et murs du château. Des meurtrières ont été dégagées.

La fouille de la cour intérieure s'est poursuivie, toujours aussi compliquée et fructueuse. Les bases d'une tour romane ont été identifiées, de même qu'un four ; des poteries médiévales variées et des monnaies - datant de l'empire romain à Napoléon III - viennent enrichir les collections du Musée. Le foyer d'une cheminée romane a fait l'objet de prélèvements pour datation scientifique par l'évolution du champ magnétique terrestre.

Ce sont 256 demi-journées de travail sur le terrain, sans compter celui sur les poteries et les plans, qui ajoutent à nos connaissances sur l'histoire de VITRE.

Des stages de formation à l'extérieur ont complété l'activité de notre

association, qui recevra avec plaisir l'apport de tous ceux qui désirent participer aux chantiers prévus dans la semaine du 1er janvier, à Pâques et à l'été 1981 (renseignements : Musée du Château de VITRÉ).

A. de la Borderie

### LES AMIS DE VITRÉ ET DU PAYS DE VITRÉ

Les "Amis de Vitré" comptent aujourd'hui 200 cotisants effectifs. Le but de cette association n'est pas seulement culturel, c'est-à-dire de diffuser une meilleure connaissance de notre patrimoine architectural et faire apprécier les richesses artistiques de notre pays de Vitré. Il y a aussi chez les "Amis de Vitré" un souci de participer au développement moderne de notre ville, en sauvegardant toutes les valeurs du passé qui méritent d'être maintenues, et en soutenant toutes les innovations intéressantes pour notre cadre de vie.

L'activité de l'association est marquée par une traditionnelle excursion culturelle, au printemps, dans un site des environs.

Dès à présent, l'association se soucie de la réorganisation des Musées, avec le projet d'installation d'une partie de nos collections, actuellement non exposées, dans les locaux du prieuré des Bénédictins. Pour enrichir ces collections, les Amis du Musée lancent une campagne de souscriptions pour l'achat de deux beaux portraits anciens, de notables vitréens du 18ème siècle, les Charil de Ruillé.

Les Amis de Vitré envisagent aussi, à l'occasion des projets de jumelage avec LYMINGTON, une excursion en Angleterre.

### CROIX ROUGE FRANCAISE

En 1980, deux catastrophes ont sensibilisé l'opinion internationale par le nombre des victimes et l'ampleur des dégâts, l'une en Algérie, l'autre en Italie.

Immédiatement, le Comité de Vitré et les secouristes de la Croix-Rouge se sont mis au travail, suscitant dans la ville et tout l'arrondissement un grand élan de solidarité tout à fait dans le droit fil de l'action de la Croix-Rouge Internationale, complétant ainsi l'action de première urgence alimentée par les cotisations et les quêtes annuelles.

La générosité du pays de VITRÉ a été magnifique, puisque finalement pour les deux drames, en trois jours, nous avons réuni 25 M\$ (probablement une tonne et demie) de biens matériels de toutes sortes et plus de 50 000 F en espèces ; ce n'est pas rien et probablement tout à fait remarquable.

Nous ne pouvons malheureusement pas donner de détails en si peu de lignes, mais bien des dons ont été émouvants, en particulier des tentes complètes de grande capacité, et des dons en espèces, très importants, anonymes ou émanants de groupements d'entreprises etc...

De nombreuses personnes se sont demandées ce que sont devenues toutes ces richesses. Les biens matériels grâce à de nombreux bénévoles et des heures de travail pour classer, emballer ont été adressés, les uns directement au Croissant-Rouge Algérien par son transitaire international, les autres à la Croix-Rouge Italienne, regroupés par camion avec les dons d'autres comités.

Les dons en espèces ont été regroupés et adressés au Siège central de la Croix-Rouge. Toutes ces sommes contrôlées par le Comité International de la Croix-Rouge à Genève seront assignées à des tâches précises de reconstruction.

Pour conclure, nous exprimerons notre reconnaissance pour les sinistrés d'Algérie et d'Italie, nous sommes heureux de constater combien l'action de la Croix-Rouge Internationale est présente dans le pays de Vitré et comment son appel a été entendu.

### ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

L'Association des Paralysés de France remercie les Vitréens de leur participation à la journée ramassage de vêtements et textiles qui a obtenu un réel succès (160 tonnes pour 130 villes ou communes).

Le produit de la vente de ces textiles permet de continuer et amplifier l'action sociale en faveur des handicapés moteurs du département.

Il est rappelé qu'un service social est en place avec 3 assistantes sociales diplômées d'Etat. Des permanences mensuelles sont assurées à Vitré (Centre Social), ces assistantes sociales se rendent aussi à domicile dans les familles qui en font la demande.

Délégation d'I & V  
1 bis rue du Docteur Roux  
35100 RENNES  
(Tél. 30.02.81)

Bernard GAUTIER  
délégué départemental

### ROTARY CLUB

Le Rotary est l'association des quelque 18860 Rotary Club qui totalisent plus de 869000 hommes de 154 pays.

Servir autrui constitue le but du Rotary. C'est dans cet esprit que tous ces membres oeuvrent pour améliorer les conditions de vie de la communauté, instaurer une éthique élevée dans les affaires et les professions et promouvoir la paix mondiale par l'établissement de liens d'amitié et de compréhension entre hommes de différents pays.

"Servir d'abord" est l'une des devises du Rotary.

La composition du nouveau bureau pour l'année rotarienne 80-81 est la suivante pour le Rotary Club de Vitré :

- Président	: Pierre BOUQUAY
- Vice-Président	: Yves GAUTIER
- Secrétaire	: Raymond LANDEMAINE
- Trésorier	: Louis THOMAS
- Protocole	: Marcel POUILLAIN

Le Président et les membres du Rotary Club de VITRÉ remercient toutes les personnes qui, par leurs dons ou par leur présence à la fête du Club, ont montré l'intérêt qu'ils portent à ses activités.

Les bénéfices de la fête ont été intégralement versés à l'association "HOPITAL sans FRONTIERES". D'autres actions sont actuellement à l'étude au sein du Club. Les dons en espèces ou chèques libellés à l'ordre du Rotary Club de VITRÉ

sont reçus par le Trésorier du Club :

Monsieur Louis THOMAS - "La Petite Haye" - VITRE

### MATINEE DANSANTE DU LION'S CLUB

Le jeudi 16 octobre 1980, le LIONS CLUB de Vitré a organisé au Centre Culturel, une matinée dansante pour l'ensemble des associations de retraités du pays de VITRE. Un orchestre et un petit buffet ont permis de créer une chaleureuse ambiance pour les 500 personnes présentes. Des élèves du Collège voisin ont apporté leur concours en récitant des poèmes et en se mêlant aux danses.

Le transport des invités dépourvus de moyen de locomotion a été assuré par les membres du Club.

Cette matinée fut un succès et de nombreux participants souhaitent qu'une telle initiative soit renouvelée.

### LES GAIS LURONS

Les années se suivent, les Mi-Carêmes se succèdent mais les Gais-Lurons qui ne sont qu'une équipe de bons copains, tous bénévoles, rencontrent de plus en plus de problèmes. Ils se veulent d'être agréables à tous et souhaitent plonger la ville, le temps d'un week-end, dans un bain de musique, de danse, de dévouement total.

La lassitude aidant et après hésitation d'organiser une manifestation d'une telle ampleur, les Gais-Lurons ont trouvé plus sage de suspendre pour cette année le défilé carnavalesque.

Les Gais-Lurons garderont pour animer la ville leur fête foraine, toujours garantie d'un succès et organiseront une fête de la Bière en espérant que les amateurs de choucroute seront nombreux à suivre ses festivités.

Alors Vitréens, Vitréennes, retenez d'ors-et-déjà, votre soirée du samedi 4 avril !

Le Comité des Gais-Lurons vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1981 et espère le concours de tous pour animer ses prochaines manifestations.

LE PRESIDENT,  
L. PORCHER

### JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE

40 ans au service de la musique.  
Tout d'abord un peu d'histoire...

En 1940, pendant la "drôle de guerre", pour occuper les jeunes militaires consignés le dimanche, Monsieur René NICOLY, chef du service d'orchestre des Editions Musicales Durand, organise des concerts commentés : Mozart, Schubert, Haydn...  
Devant l'accueil enthousiaste des jeunes, même de nombreux illettrés, il fonde les

Jeunesses Musicales de France, afin d'éveiller la sensibilité musicale des jeunes de toutes conditions".

Le 6 novembre 1944, les J.M.F. déposent leurs statuts d'Association Loi 1901 et dès 1945 créent une fédération internationale, en 1949 à la musique s'ajoute la danse.

Les plus grands compositeurs contemporains, tels que : Louis AUBERT, Maurice DURUFLE, Arthur HONNEGER, Jacques IBERT, Darius MILHAUD, Francis POULEUC, Benjamin BRITTEN, Hector VILLA-LOBOS... et les meilleurs interprètes, de Ginette NEVERRE à Samson FRANCOIS participent à cette passionnante entreprise et lui confèrent un label de qualité que les jeunes de cette génération ont su conserver.

Suite et évolution de notre association dans le prochain bulletin...

A bientôt.....

Madame Maryvonne PRADIER

### CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS

29 rue Notre-Dame (près du Centre Social)

- Association régie par la loi de 01.07.1901
- Agréée d'éducation populaire par le Secrétariat de la Jeunesse aux sports et aux Loisirs
- Membre associé de l'A.B.F. (Association des Bibliothécaires français)
- 1800 bibliothèques en France - 7000 bibliothécaires certifiés -
- Prête en moyenne 8 millions de livres par an

Créée à Vitré il y a 25 ans

Responsable : Mme BRACQ.

C.B.P.T. propose 6000 livres environ (Romans-Biographies-Histoire-Voyages-Documentations-Classiques)

- 1/3 environ de livres destinés aux jeunes et aux enfants
- depuis 1 an : rayon déjà important de B.D. adultes (sciences fiction- fantastiques- livres satiriques)

C.B.P.T. édite des publications à la disposition de ses lecteurs.

"Notes Bibliographiques" revues mensuelles (200 analyses et critiques de livres en moyenne)

"Livres jeunes aujourd'hui" revue mensuelle propose :

- des schémas de discussions de livres
- des listes de livres sélectionnés par âge, par classe.
- Formation assurée des Bibliothécaires responsables par cours d'initiation, sanctionnée par un certificat National suivi de spécialisation (jeunesse, disques) et de sessions de formation continue.

EN 1980 : 637 livres nouveaux ont pris place sur nos rayons -

- une dizaine de personnes bénévoles ont assuré les permanences par roulement.
- 321 familles ont réglé leur cotisation annuelle en 1980 (plus les inscriptions gratuites des vieux travailleurs).
- plus de 2000 lecteurs ont emprunté un peu plus de 5000 livres.

La bibliothèque est ouverte tous les jours sauf le dimanche.

Les heures d'ouvertures sont les suivantes :

- Lundi : 10 h 30 - 12 h 30

- Mardi : 16 h 30 - 19 h 30
- Mercredi : 10 h 30 - 11 h 30 et 14 h 00 - 17 h 00
- Jeudi : 10 h 30 - 11 h 30
- Vendredi : 16 h 30 - 19 h 30
- Samedi : 15 h 30 - 17 h 30

La Participation au prêt des livres est de :

- livres jeunes : de 1,00 F à 1,50 F
- livres adultes : de 1,00 F à 1,80 F
- nouveautés : 1/20 du prix d'achat (la première année de parution)

### MAGNETOTHEQUE - DISCOTHEQUE DE C.B.P.T.

(Fin 1980 en France : 45 mathéothèques)

Afin de promouvoir l'écoute de la musique C.B.P.T. a créé à Vitré un service Magnétothèque-Discothèque qui fonctionne officiellement depuis le 1er janvier 1980 dans les locaux de la Bibliothèque. Les mêmes personnes bénévoles assurent, prêt de livres et de cassettes (plus une spécialiste : Mme PRADIER, professeur de piano à l'école de musique) aux mêmes heures d'ouvertures.

En un an, 102 familles se sont inscrites, intéressées par la musique, mais leurs membres sont devenus presque tous lecteurs de la Bibliothèque.

- 1500 cassettes ont été prêtées
- 240 disques " " "
- à 800 personnes environs

Commencée avec 50 disques et 200 cassettes nous mettons actuellement à la disposition de nos auditeurs :

- 250 disques
- 550 cassettes, musicales et parlées.

550 cassettes qui se répartissent de la façon suivante :

- 134 (variétés et musique d'ambiance)
- 119 (pop-rock-reggae-disco)
- 63 (musique classique)
- 53 (destinée aux enfants)
- 48 (bande originale de musique de films)
- 46 (radioscopies et cassettes parlées)
- 38 (folklore)
- 25 (jazz)...

#### Projet :

Des cassettes de Radio-France  
(musicales-Théâtre-romans)

Depuis le 1er décembre, une dizaine de disques pour promouvoir la musique contemporaine (confiés par le Ministère de la Musique, la Danse et l'art lyrique) sont prêtés gracieusement à nos auditeurs.

Depuis notre installation au 20 rue Nôtre-Dame, la proximité du Centre Social est pour beaucoup, il faut le dire, dans notre succès près des jeunes : vitrines plus attrayantes - locaux plus grands - lieu de plus grand passage - le marché du lundi - l'école de musique à 30 m... et les responsables de C.B.P.T. avec leurs adhérents souhaitent vivement rester dans ces locaux. Le projet est à l'étude.

En conclusion :

C.F.B.T. s'efforce d'être :

- une réponse au besoin culturel de l'homme d'aujourd'hui dans la diversité des lieux et des groupes,
- un accueil aux habitants anciens et nouveaux, aux isolés, aux enfants, aux familles.
- à l'écoute de tous ceux qui viennent chercher non seulement un livre, un disque, mais aussi un échange, une réflexion, des idées. C'est aussi un lieu entre le livre et l'actualité politique et sociale, économique et culturelle, les programmes scolaires, le cinéma, la radio et la télévision.

RESPONSABLE,  
Mme GERARD

### L'ECHIQUIER VITREEN

L'Echiquier Vitréen se réunit chaque semaine au Centre Social (Bât. C - rez-de-chaussée) le samedi de 16 h 00 à 20 h 00 et le dimanche de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h 00.

Notre association compte plus de 20 membres et notre cercle devrait plutôt s'intituler du Pays de Vitré puisque certains membres viennent d'assez loin.

Mal connu des Vitréens, l'Echiquier est pourtant fier de sa troisième place au championnat de Bretagne inter-cercles de l'année dernière.

Championnat interne, tournois de Blitz, championnat de Bretagne, face à face avec l'ordinateur du club, toute une panoplie d'activités pour ceux qui veulent se perfectionner et aussi pour les jeunes et moins jeunes qui veulent s'initier. LES échecs, activité de loisirs mais aussi activité culturelle par le développement de l'esprit de logique et l'étude de la stratégie, sont aussi un excellent complément aux mathématiques et aident au développement d'une bonne maîtrise de soi.

Alors, VENEZ NOUS VOIR,  
VOUS SEREZ BIEN ACCUEILLIS.

LE BUREAU 1980 :

- Président : Michel LEPAGE (Tél. 75.15.81)
- Trésorier : Gilles GLEMOT (Tél. 75.11.64)
- Secrétaire : Luc DORE (Tél. 75.16.12)

### ASSOCIATION JEUNESSE ET CULTURE

Initiatives du Foyer Laïc de Vitré, les trois activités de Jeunesse et Culture existent depuis 4 ans. Ils répondent à plusieurs aspirations : d'abord celle de créer une animation de qualité qui se traduit par le recours à des professionnels (animateurs du théâtre de Hédé - artisan potier, etc...). Mais il fait également appel à des adultes bénévoles, parents ou non, désirant participer à l'encadrement lors des activités du mercredi.

Volonté d'être aussi un centre d'activités ouvert à tous les enfants Vitréens, quels que soient leurs quartiers, leurs revenus. Ce désir de faire une animation populaire est rendu possible grâce aux aides conjuguées de la municipalité et du Foyer Laïc.

Tous les mercredis de 14 h 00 à 17 h 00 au Centre Social - 3 ateliers permanents

- Théâtre - à partir de 11 ans : 20,00 F par trimestre
- Poterie - de 9 à 16 ans : 30,00 F par trimestre
- Marionnettes - de 9 à 16 ans : 20,00 F par trimestre

A PARTIR DE JANVIER : ATELIER DE PEINTURE SUR SOIE

Le mardi de 17 h 00 à 19 h 00 - Inscription au Centre Social à partir du mardi 6 janvier 1980

Cet atelier fonctionnera sous forme de stage jusqu'aux vacances de Pâques - Initiation aux techniques de peinture sur soie - Réalisations : écharpes, coussins, abat-jours....

### SCOUTS DE FRANCE - GUIDES DE FRANCE

Les Scouts et Guides de France, groupe de Vitré, animent des enfants de 8 à 17 ans, filles et garçons, le samedi après-midi de 14 h 00 à 16 h 30. Les scouts vivent dans la nature en faisant des week-ends, des camps, ils vivent avec les autres, leurs copains en équipes de 6 ou 7 garçons ou filles, au sein de plusieurs UNITES qui correspondent aux différentes tranches d'âge :

- Louveteaux (8 ans à 11 ans) Garçons
- Jeannettes (8 ans à 11 ans) Filles
- Scout (11 ans à 13 ans) Garçons
- Guide (11 ans à 13 ans) Filles
- Pionnier (13 ans à 17 ans) Garçons
- Caravelle (13 ans à 17 ans) Filles
- Compagnons (Branche mixte de 17 ans à 20 ans)

Les branches Caravelle et Compagnon n'existent pas à Vitré.

Pour tous renseignements, venir tous les samedis de 14 h 00 à 16 h 30 à l'ancienne Caserne de la Trémoille.

Le groupe SCOUTS ET GUIDES DE VITRE offrent ses voeux à ses adhérents ainsi qu'à tous les Vitréens.

LE PRÉSIDENT,  
Daniel DARRAS

### ASSOCIATION FAMILIALE DE VITRE

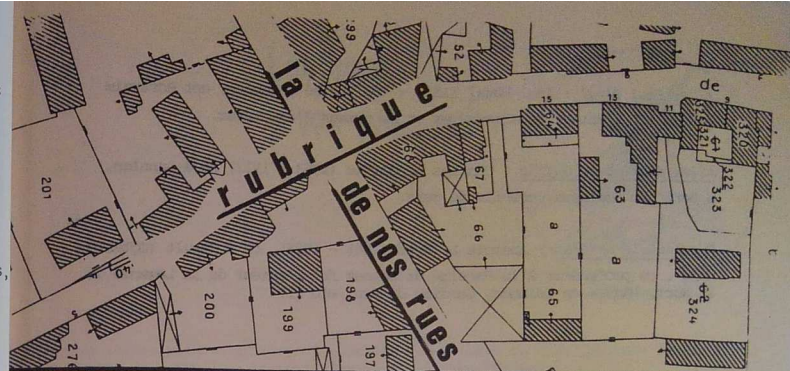
L'Association Familiale de Vitré organise une colonie de vacances en juillet prochain.

Jusqu'ici les familles qui désiraient envoyer leurs enfants en colonie de vacances d'été devaient s'adresser à un organisme extérieur à Vitré.

Cette lacune est maintenant comblée. Pour répondre aux voeux d'un certain nombre de familles, l'Association Familiale de Vitré a décidé d'organiser une colonie de vacances à l'intention des enfants de Vitré et des environs. Un projet de camp pour jeunes de 14-15 ans qui pourrait s'y adjoindre est à l'étude.

La colonie aura lieu à Riom-Es-Montagne (Cantal) dans des locaux très bien aménagés. Outre les activités classiques, les enfants pourront découvrir une région magnifique : à quelques kilomètres, on trouve le massif du Puy Mary.

Les responsables de l'association préparent activement cette première expérience. Déjà, l'équipe d'animation est pratiquement constituée. Des précisions seront données d'ici quelques semaines.



Cette rubrique est destinée à vous faire connaître l'origine des noms de nos rues. Au cours des dernières réunions du Conseil Municipal, les noms des nouveaux lotissements ont été dénommés. Vous allez découvrir ces personnages qui vous sont peut-être inconnus.

### LOTISSEMENT DE LA MOTTE

- Rue Tancredi Abraham : Tancredi Abraham (1836 - 1895) né à Vitré artiste peintre.
- Rue Maurice RAVEL : Maurice Ravel (1875 - 1937) - compositeur Français ses œuvres les plus célèbres sont : l'Heure Espagnole, Ma Mère l'Oye, Boléro.

### RÉSIDENCE DU PAVÉ

- Allée Pierre de Gennes : Pierre de Gennes (+ 1759) né à Vitré. Il fut Avocat au Parlement de Paris. Il plaida pour Mahé de la Bourdonnaye, pour Duplex contre la Compagnie des Indes en 1750, ainsi que pour le Prince Héritaire de Hesse contre les représentants de la Comtesse de Nassau en 1757.
- Rue Maurice Genevoix : Maurice Genevoix, Ecrivain, Académicien, né à Decize en 1890, mort en Espagne le 8 septembre 1980, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Il fut auteur de souvenirs de guerre et de récits sur le monde rural.

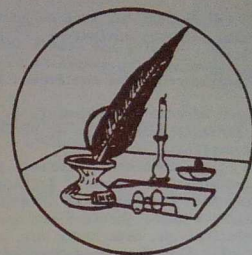
- Allée Paul Féval : Paul Féval (1817 - 1887) - né à Rennes, cet écrivain breton fut l'auteur de mélodrames et de romans d'aventures.
- Allée Charles Le Goffic : Charles Le Goffic (1863 - 1932) né à Lannion, a écrit de nombreux recueils de vers.
- Rue Anatole Le Braz : Anatole Le Braz (1868 - 1926), né à Duault (Côtes-du-Nord), ce professeur à la Faculté de Rennes fut l'auteur de la Légende de la Mort, Pâques en Islande, Gardien du Feu, etc ...

#### LOTISSEMENT GARDEN-RÉSIDENCE

- Rue du Commandant Charcot : Docteur Jean Charcot (1867 - 1926) né à Neuilly, Explorateur des régions polaires. Il mourut en mer sur le bateau "Pourquoi Pas", dont le port d'attache était Saint-Malo.
- Rue des Portes : Jean Baptiste Pouppe des Portes (1704 - 1748) né à Vitré, Docteur en Médecine, médecin du Roi en St Domingue, Membre Correspondant de l'Académie des Sciences. A sa mort, il léga 30.000 livres pour l'éducation des enfants de Vitré, sa ville natale, botaniste distingué, auteur de nombreux ouvrages.
- Allée du Plessis de Grenedan : Jean du Plessis de Grenedan (1892 - 1923) né à Rennes, jeune officier de marine chargé à 26 ans de réceptionner le fameux Zeppelin allemand livré à la France après l'Armistice de 1918. Il étudia seul les mécanismes du Dirigeable et réussit, sans l'aide de l'équipage allemand, à conduire l'appareil près de Marseille. Il devint Commandant du Dirigeable qui fut foudroyé en Méditerranée et englouti avec son équipage en 1923, après avoir accompli diverses croisières (Conférence au Théâtre de Vitré par le père de cet officier vers 1936).

à suivre ...

## Lecteurs, à vos plumes!



- Q - Que soient peintes en blanc les bandes interdisant le stationnement des voitures devant le portail et le portillon du jardin des Plantes.
- R - Une révision générale des passages piétons et des interdictions de stationnement est en cours. Satisfaction devrait être donnée à cette question. Mais là encore un peu de discipline et d'initiative de la part des personnes qui ne respectent pas ces accès.
- Q - Si possible, la plaque d'indication de la rue du 70ème R. I. ne pourrait-elle pas être renouvelée en grand format afin de sensibiliser l'opinion et le souvenir ?
- R - Pour les nouvelles rues et aussi les anciennes, lorsqu'il s'agit d'installer ou de changer les plaques des indications plus précises seront désormais indiquées. En ce qui concerne la rue du 70ème R. I., nous souhaitons y ajouter l'écusson s'y rapportant. BIEN AIMABLE A VITRE QUI POURRAIT NOUS AIDER A LE DENICHER. MERCI.
- Q - Est-ce possible d'installer plus de bancs ou chaises au jardin public ?
- R - Pour 1981, la réfection et l'acquisition de plusieurs bancs sont prévues sur l'ensemble de la Ville. En ce qui concerne le jardin public, il est dommage de constater que plusieurs fois des chaises ont été mises à la disposition du public. Mais à cause de vandalisme que de vol ! puisqu'elles étaient restées sur place... au fond de la pièce d'eau ! alors, nous ne pouvons tout de même pas prendre en charge une surveillance 24 h sur 24.
- Q - Depuis la sécheresse de 1978, les arbres Place de la Victoire n'ont pas été remplacés. De plus, il serait souhaitable de prévoir l'installation d'une palissade autour de la Place pour des raisons de sécurité et aussi pour permettre aux riverains de maintenir en bon état leurs jardins et plantations.
- R - En ce qui concerne la palissade, nous avons satisfait à votre demande dans les semaines qui ont suivi votre suggestion. Pour l'aménagement paysagé de la Place de la Victoire (arbres et verdure), un projet est en cours au service des jardins. Espérons que le printemps 1981 vous apportera satisfaction et que tout ce quartier pourra ainsi apprécier. Merci de votre participation.
- Q - Serait-il possible de refaire une partie du trottoir, rue de Paris vers les n° 70 - 76 ?
- R - La réfection et l'entretien ont été effectués. Nous pensons avoir répondu à votre demande.
- Q - Rue Poterie - l'ampoule d'un lampadaire très gênante par son ronflement la nuit.
- R - Satisfaction rapide vous a été donnée. Il s'agit là d'une excellente suggestion.

Il est évident que nous ne pouvons tout contrôler tous les jours. Votre remarque étant précise, nominative, l'intervention en a été d'autant plus facile. Merci !

- Q - D'autres remarques concernant les passages piétons.
- R - Comme répondu précédemment, la réfection générale est engagée, le matériel n'est pas à la seule disposition de Vitre et les conditions atmosphériques ne sont pas toujours favorables.  
En ce qui concerne un passage piéton réclamé rue du Bourg-aux-Moines par plusieurs riverains, les services techniques sont avisés. Toutefois, il s'agit d'une coordination dans l'aménagement afin qu'il y ait continuité des passages piétons pour permettre l'accès facile d'une rue à l'autre.  
Précisons que dans cette rue, des travaux divers ne permettraient pas jusqu'à présent la réfection des passages piétons.
- Q - S.V.P., un panneau 45 km/h poids lourds rue de Fougères et aussi contrôle de vitesse.
- R - Un panneau limite km/h est déjà installé dans la descente. Il est prévu un panneau Ralentir. Quant au contrôle de vitesse, cela n'est pas possible. Techniquement la ligne droite n'est pas assez longue.
- Q - Quelques remarques concernant le mauvais état du Pourtour St Martin et de l'accès à l'école s'y trouvant.
- R - Nous sommes conscients du mauvais état de cette voie. La réfection est prévue. Mais il y a avant à passer le réseau d'eau, ce qui nécessitera encore quelques travaux.
- Q - Même remarque concernant la zone de Plagué pour le mauvais état des voies d'accès.
- R - Quelques améliorations sont déjà réalisées. Mais cette zone est toujours en travaux, fonction du passage des divers réseaux, des aménagements nécessaires aux entreprises et des constructions diverses. Il est difficile dans l'immédiat de promettre une remise en état définitive. C'est très souhaitable, mais notre dessein n'étant de l'effectuer qu'une fois pour éviter des frais, bien entendu. Nous veillerons, toutefois, régulièrement à la continuité de l'aménagement.
- Q - S.V.P. changer les panneaux de stationnement les jours de marché, Places Notre-Dame et du Marchix ?
- R - C'est chose faite depuis votre remarque. Il s'agissait du délai de livraison des nouveaux panneaux.
- Q - Je ne comprends pas pourquoi les lampadaires sont allumés dès 8 h 30 le soir alors qu'il fait encore jour (ceci dans le quartier de la rue du Collège) ?
- R - Cela est peut être arrivé mais à quelle époque ? peut-être mars-avril en fin d'hiver. L'allumage se fait d'après une horloge électronique propriété de l'E.D.F. et c'est l'E.D.F. qui détermine l'heure d'allumage et d'extinction.
- Peu de visibilité au stop de la rue de la Fleuriais débouchant rue du Mée surtout concernant les véhicules venant de la gauche.
- Bonne remarque, les services techniques vont examiner les possibilités d'aménagement.
- Peu de visibilité également au croisement rue du Mée - Bd de Chateaubriant - un poteau électrique gêne la visibilité sur la gauche et le stationnement est aussi dangereux à cet endroit.
- Remarque déjà faite et justifiée pour le stationnement ; un peu de discipline des automobilistes réglerait partiellement le problème. De plus, la mise en place d'un signal

lumineux est en projet. Par ailleurs une demande écrite est faite aux H.L.M. L'Aiguillon pour réduire voire supprimer la haie existante en bordure de ce carrefour.

- Q - Une idée nous est proposée concernant l'aménagement de la Place de la Gare pour améliorer la fluidité de la circulation. A cette idée y est joint un plan explicatif.
- R - Merci de votre suggestion ; cette idée est très bonne et sera soumise à la Commission circulation - travaux.
- Q - Je voudrais savoir ce qui est prévu à l'angle du chemin de Villaudin et de la rue de Fougères au "Calvaire".
- R - Rien de spécial dans l'immédiat ; le déplacement du calvaire sera entrepris lorsqu'il y aura plusieurs habitations dans le chemin de Villaudin. Une visite et rencontre sur place avec les intéressés le 27.11.1980.  
ont eu lieu

#### AVIS DIVERS

- Nos boîtes à idées reçoivent critiques et suggestions des vitréens, mais aussi des touristes de toutes régions et de tous pays. Bien souvent d'ailleurs plus de compliments ! les critiques n'étant pratiquement jamais à l'encontre de la ville même.  
Nous trouvons, aussi, des remarques comme cet hollandais "Votre ville est splendide, continuez vos restaurations - bonne chance !" , Ces Lyonnais "Félicitations pour le goût avec lequel votre ville est entretenue, et bien d'autres !" Avec quelques efforts collectifs, avec tous les vitréens, nous devons encore améliorer cela (entretien, accueil...) ; d'autant qu'il est à préciser que ces gens de passage nous laissent leurs noms et adresses ! Alors vitréens, que ce soient critiques ou suggestions, ne restez pas anonymes ! Merci.

#### COMMUNIQUE

Le Centre Culturel est accessible à toute personne, mais avez-vous pensé aux autres bâtiments publics et immeubles collectifs pour lesquels l'accès reste un lourd problème à résoudre pour des handicapés en fauteuil roulant : Banques, Poste, Perception, Sécurité Sociale, Centre Social (trottoir), Hôtel de Ville, la Valière, cabines téléphoniques ou ascenseurs trop étroits, trottoirs encombrés, etc...  
Facilitez la mobilité des handicapés !

Un groupe d'handicapés de VITRE  
et de sa région

N.B. : Avis donc aux promoteurs, architectes, propriétaires de bien vouloir songer à cette remarque lors de travaux de construction ou d'aménagement.

- Au cours des mois de juin et juillet, la Ville a procédé à l'installation de plusieurs panneaux indicateurs afin de faciliter la circulation et le tourisme. Il reste encore quelques petits oublis ou modifications qui seront effectués en fonction des remarques ou suggestions des utilisateurs.  
En ce qui concerne le tourisme et, notamment, les hôtels restaurants, les hôteliers restaurateurs ont participé financièrement à l'installation. Il en sera de même pour les panneaux indicateurs qui seront installés Avenue d'Helmstedt concernant la Zone Artisanale ; les entreprises participent également aux frais d'acquisition.
- Plusieurs remarques nous sont adressées concernant le très mauvais état de la voie d'accès aux immeubles les Promenades, Bd Louis Giroux. Nous précisons qu'il s'agit là d'une voie privée. Des contacts sont en cours avec les co-propriétaires afin de remédier à cette situation.

## en bref ...

### AVIS

Plusieurs personnes nous indiquent que depuis quelques semaines, des jeunes enfants sollicitent dans la rue des passants afin qu'ils leur "prêtent" une pièce de 1 F pour... téléphoner ! En fait, après vérifications, il s'agit plutôt de satisfaire à l'achat de quelques friandises et gourmandises. Ne vous y laissez pas prendre ! Nous sommes persuadés qu'il y avait réellement urgence, les établissements scolaires accorderaient volontiers de passer une communication. De plus, les parents laissent bien souvent la monnaie nécessaire à une éventuelle communication. Alors parents et passants, soyez avertis et prudents !

LA MUNICIPALITE REMERCIE PARTICULIEREMENT L'ASSOCIATION DES VIEUX TRAVAILLEURS DE VITRE QUI ONT GRACIEUSEMENT PARTICIPE A LA MISE EN PAGE DE CE BULLETIN.

LES BOÎTES À IDÉES FONCTIONNENT...  
CRITIQUES ET SUGGESTIONS ONT TOUJOURS UN DESTINATAIRE  
"LA MUNICIPALITÉ" - PARFOIS ENCORE LE NOM DE L'EXPÉDITEUR  
EST OUBLIÉ ET DANS CE CAS, NOUS NE POUVONS RÉPONDRE AUX  
SOUHAITS DES ANONYMES.  
MERCI !

### A PROPOS DU CENTRE CULTUREL

Son aménagement se poursuit, plus particulièrement quelques détails techniques nécessaires et aussi qui améliorent la qualité des spectacles.

Nous remercions les associations qui, par leurs remarques et suggestions, nous permettent ainsi d'apporter les améliorations nécessaires au bon fonctionnement de cette salle.

La réfection de la façade côté rue de Strasbourg est prévue. Une enseigne y sera installée ; nous envisageons, également, d'embellir les parterres de chaque côté de cette entrée.

L'idée d'aménagement de cuisines était envisagée ; toutefois, compte tenu du coût d'installation, il ne s'agira pour l'instant que d'un projet, d'autres priorités devant être satisfaites au budget.

Dans la hotte du Père Noël, un piano nous arrive... il sera le bienvenu.

Quant aux tarifs et bien pas de changement prévu. Nous précisons toutefois que le tarif est fonction du spectacle ou de la manifestation et non pas de l'association organisatrice : il est bien évident que si une association culturelle invite une vedette du Show Business, il lui en coûtera le prix du show business : 1 500, 3 000 ou 5 000 francs. Ceci dit, toute association ou organisateur sera toujours informé (s'il en fait la demande) des conditions de location qui, comparées à bien d'autres salles de qualité inférieure restent très raisonnables.

## CENTRE DE FORMATION INTERENTREPRISE AUX METIERS DE LA VIANDE

Le Centre de Formation Interentreprises aux Métiers de la Viande est ouvert depuis janvier 1979. Il occupe une partie des anciens abattoirs municipaux dans l'enceinte de la Société Vitréenne d'Abattage. L'Association regroupe autour de la S.V.A. un ensemble de professionnels de la viande et de la distribution.

Il forme des jeunes gens au métier de boucher de détail. C'est une formation complète théorique et pratique de 7 mois qui donne droit à une rémunération des stagiaires. Aucun problème de débouchés à la sortie pour les diplômés dont la fourchette d'âge est comprise entre 19 et 40 ans.

Depuis deux ans, le CEFIMEV aura ainsi contribué à donner un emploi à 110 demandeurs. Actuellement 36 en 3 sessions sont en formation parmi lesquels 10 du canton de VITRE.

Indépendamment de cette formation initiale, le CEFIMEV aura vu passer depuis 18 mois au titre de la formation continue 174 chefs bouchers et bouchers venus en recyclage à VITRE pour 4 jours.

4 emplois d'animateurs et d'administratif ont été créés. L'association contribue ainsi à renforcer la vocation agro-alimentaire du pays de VITRE.

Pour tout renseignement (Tél. 75.42.21)

## CENTRE D'INFORMATION ET D'AIDE AU LOGEMENT

VOUS DESIREZ ACHETER - CONSTRUIRE -  
N'HESITEZ PAS A CONSULTER LE CENTRE D'INFORMATION ET D'AIDE AU LOGEMENT

Association à but non lucratif dirigé par un Conseil d'Administration composé de représentants d'organismes publics, de collectivités locales, d'Association de Consommateurs.

Organisme neutre de tout constructeur, promoteur, il n'est ni bureau d'études, ni vendeur, ni promoteur.

Vous y trouverez une formation complète et objective :

- Etudes de plans de financement réalisés en fonction des prêts possibles (Prêt Accession à la Propriété, Prêt Conventionné...) et des possibilités de chacun.
- Evaluation de l'Aide Personnalisée au Logement
- Précision sur les avantages fiscaux
- Analyse des contrats de construction, compromis de vente...

- Le C.I.A.L. vous aidera à entreprendre les formalités obligatoires :
- Solliciter votre décision favorable à l'octroi d'un prêt d'état
- Etablir les dossiers nécessaires pour obtenir les prêts

Nous répondrons à vos préoccupations essentielles :

- Garantie, assurance dommage-ouvrage, révision de prix...
- Vous pouvez consulter le C.I.A.L. le plus tôt possible et, de préférence avant tout engagement, signature de contrat, compromis...

Vous pouvez consulter le C.I.A.L. à tout moment dès qu'un choix, un évènement ou une difficulté quelconque se pose à vous.

Le C.I.A.L. est ouvert tous les jours (du lundi au vendredi, de préférence sur rendez-vous) à RENNES - 16 rue de Penhouët (Tél. 79.49.49).

Une permanence est assurée à Vitre le :

- 2ème et 4ème lundi de chaque mois, de 10h à 12h ) au CENTRE SOCIAL,
- 3ème jeudi de chaque mois, de 17h à 19h ) Rue Notre-Dame

# 80

DÉPARTEMENT ILLE ET VILAINE  
COMMUNE VITRE

## IMPOTS LOCAUX

### TAXE D'HABITATION

LIEU DE L'IMPOSITION

● N° D'ARTICLE A RAPPELER  
DANS TOUTE  
CORRESPONDANCE 350 25 301 039 360 C 1505 0001 P202239001 E

● BASE D'IMPOSITION (3)

COEFFICIENT D'ACTUALISATION (1)	VALEUR LOCATIVE BRUTE (1)	A LA BASE	ABATTEMENTS POUR PERSONNES A CHARGE NOMBRE MONTANT	TOTAL	BASE NETTE D'IMPOSITION (4)
1,57	6530F	F	480F	480F	6050

● MONTANT DES COTISATIONS EGAL AU PRODUIT DE LA BASE NETTE PAR LE TAUX DE CHAQUE TAXE (5)

TAXE D'HABITATION		TAXES ADDITIONNELLES		TOTAL DES		
COMMUNE	SYNDICATS ET ASSIMILE (2)	DEPARTEMENT	COMMUNAUTÉ URBAINE OU ASSIMILE (2)	REGIONALE	SPECIALA D'EQUIPEMENT	COTISATIONS
TAUX	13,1000% (6)	%	6,0100%	%	0,3270%	%
MONTANT	793F	F	364F	F	20F	1177F

ROLE MIS EN RECOURS	SERA MAJOREE DE 10% TOUTE SOMME NON PAYEE AU PLUS TARD LE	DEGREVEMENT FIXE (voir au verso)	SOMME A PAYER AU COMPTABLE DESIGNE DANS LE CADRE C
31 08 80	15 11 80		1177F

#### IMPORTANT

Afin d'éviter toute erreur ou omission, n'oubliez pas de faire connaître par simple lettre adressée  
- au service indiqué ci-dessous, cadre A toutes les modifications affectant le nombre de vos personnes à charge  
- au service de votre nouveau domicile si vous changez de résidence principale, la désignation et la date de naissance de vos  
personnes à charge

**A RENSEIGNEMENTS (3)**  
INSPECTION  
11 RUE NOTRE DAME  
LUNDI ET MERCREDI  
VITRE  
35500 VITRE  
9H A 12H

**B RECLAMATION ECRITE (3)**  
A L'INSPECTEUR CENTRAL DES IMPOTS  
11 RUE NOTRE DAME  
35500 VITRE

**C PAIEMENT (3)**  
● T L J SF SAMEDI  
8H15 A 12H15 13H45 A 17H15  
C.C.P. 1 RENNES 9003 48  
RP VITRE  
5 RUE SEVIGNE VITRE

## IMPOTS LOCAUX, COMMENT COMPRENDRE ?

En 1980, le produit des impôts locaux représente 18,27% des recettes totales du budget, se répartissant comme suit :

- Taxe d'habitation .....	4,72%
- Taxe foncière sur propriétés bâties .....	3,20%
- Taxe foncière sur propriétés non bâties .....	0,77%
- Taxe professionnelle .....	9,58%

Les autres recettes sont composées par :

- les aides de l'Etat (fonds compensation T.V.A., Dotation Globale) .....	16,86%
- les subventions d'équipement reçues .....	16,60%
- les ventes de services (1) .....	2,48%
- divers .....	43,79%

(1) ventes de services qui se font à un prix généralement inférieur au prix de revient (ex. cantines)

### I - VOUS AVEZ RECU VOTRE FEUILLE D'IMPOTS LOCAUX (TAXE D'HABITATION), COMMENT LA LIRE ? (voir exemple ci-contre)

- 1 La Valeur Locative brute de 6.530 francs indique une maison de bon confort. A Vitre, les locaux à usage d'habitation sont classés en cinq catégories, par comparaison avec des locaux de référence déterminés pour la Commune, par le service du Cadastre après avis de la commission locale des Impôts. Il est ensuite tenu compte de la surface du logement, ainsi que du service rendu par les différentes parties (pièces habitables, garage, grenier, etc ...). Sont également pris en considération, les éléments de confort, la situation du logement dans la commune et l'état d'entretien de la construction. Ainsi, est déterminée la valeur locative brute.
- 2 En 1980, le montant de votre valeur locative brute doit être égal à celui de 1979 x 1,57. En effet, pour les impôts locaux de 1980, dans toutes les communes de France, les valeurs locatives de 1970 ont été mises à jour en prenant comme date de référence le 1er janvier 1978. Cette actualisation a été réalisée en proportion de l'évolution des cours moyens des loyers entre 1970 et 1978. Le coefficient d'augmentation indiqué étant identique pour tous les contribuables de la commune, cette actualisation n'entraîne aucune augmentation de votre cotisation. L'augmentation de cotisation que vous constaterez éventuellement par rapport à l'an passé, peut s'expliquer par l'évolution des recettes votées par les collectivités locales (Commune, Département ...) ou par une diminution du nombre de personnes à charge.
- 3 La valeur locative brute subit des abattements pour charge de famille. Cet abattement est égal à 10% de la valeur locative moyenne des habitations de la commune, pour les deux premières personnes à charge, et de 15% de la valeur locative moyenne pour chacune des personnes à charge suivantes. En 1980, la valeur locative moyenne, calculée à partir des chiffres de 1979, était de 4.850 francs.

- ④ Vous obtenez ainsi la base nette d'imposition, c'est-à-dire la somme sur laquelle est calculé votre impôt.
- ⑤ La taxe d'habitation est répartie entre la Commune, le Département et la Région.
- ⑥ Sur l'exemple proposé la part allant à la commune est de 793 francs. Ce qui, par comparaison avec l'an dernier, représente une augmentation de 9,90%, inférieure donc à celle du taux d'inflation ou à la progression des salaires et retraites de 1980 par rapport à 1979.

## II - QUI PAIE QUOI ?

TAXE	CONTRIBUABLE	ASSIETTE
Taxe d'habitation	occupant, quel que soit son titre (locataire, propriétaire)	100% de la valeur locative, moins éventuellement abatement pour charge de famille
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	constructions fixées au sol à perpétuelle demeure	valeur locative avec abatement de 50% pour charges amortissement et gestion
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	terrains non construits	80% de la valeur locative
Taxe Professionnelle	commerçants artisans industriels professions libérales	valeur locative immobilisations corporelles (terrains, constructions, matériels, outillage ...) 1/5e salaires bruts versés ou pour bénéfices non commerciaux : 1/10e du chiffre d'affaires (si il y a moins de 5 salariés).

TAXE	EXONERATIONS PERMANENTES :
FONCIERE	Bâtiments à caractère agricole, immeubles administratifs et du culte, bâtiments abritant des associations d'intérêt général.
SUR LES PROPRIETES BÂTIES	EXONERATIONS TEMPORAIRES :
	pour constructions neuves, reconstructions et additions de constructions (pendant 2 ans)
	immeubles construits dans le cadre de la législation sur les H.L.M. ou avec l'aide des Sociétés de Crédit Immobilier (pendant 15 ans)
	Sont dégrévés d'office, pour l'immeuble exclusivement habité par eux, les propriétaires ou usufruitiers d'immeubles bâtis, âgés de plus de 75 ans au 1er janvier de l'année d'imposition et non assujettis à l'impôt sur le revenu.
TAXE	EXONERATIONS PERMANENTES :
FONCIERE	Lieux publics - terrains appartenant à des services publics ou associations d'intérêt général.
SUR LES PROPRIETES NON BÂTIES	EXONERATIONS TEMPORAIRES :
	pour jeunes forêts - marais asséchés - terres incultes remises en culture ...
TAXE	EXONERATIONS PERMANENTES :
PROFESSIONNELLE	agriculteurs - établissements d'enseignement - collectivités locales
	EXONERATIONS TEMPORAIRES :
	La commune peut exonérer pour une période maximum de 5 ans des entreprises qui procèdent à des créations, extensions, etc ...

En cas de difficultés de paiement de votre taxe d'habitation, ou de cas très spéciaux (chômage, décès ...), vous pouvez introduire un recours gracieux auprès du Centre des Impôts - 11 rue Notre Dame, pour obtenir une exonération ou un dégrèvement partiel de votre impôt, et en informer le Receveur-Percepteur.

Si vos difficultés sont passagères, vous pouvez aussi demander un délai de paiement au Receveur-Percepteur.

Dans tous les cas, vos lettres devront porter mention de vos nom, prénom, adresse et numéro de rôle, vous devrez joindre la photocopie de votre avertissement, et toutes pièces pouvant justifier votre situation.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER A  
l'Inspection des Contributions Directes  
11, rue Notre-Dame  
35500 VITRE



I - QUOTIENT FAMILIAL À VITRÉ : COMMENT POUVEZ-VOUS LE CALCULER VOUS-MÊME ?

$$Q = \frac{1/12 \text{ du revenu net imposable de 1979}}{2 + 1/2 \text{ par enfant à charge}}$$

Le revenu net imposable est le revenu imposable de l'année 1979, après déduction des abattements fiscaux pour frais professionnels (10 et 20 % pour les salariés), à l'EXCLUSION de toute autre déduction (intérêts d'emprunts, assurance vie, etc...). Dans ce revenu, les prestations familiales, allocation logement ne sont pas comptés.

3 EXEMPLES

DE  
REVENU

à

27 500 F

ET

1 ENFANT

Exemples :

(1) Revenus nets du foyer = 27 500 francs - 1 enfant

- revenu net imposable annuel :  
27 500 francs moins 10, puis 20 % = (19 800 francs)

- revenu net imposable mensuel =  $\frac{19\ 800 \text{ francs}}{12} = 1\ 650 \text{ francs}$

- Quotient familial ..... =  $\frac{1\ 650}{2 + 0,5} = \underline{\underline{660 \text{ francs}}}$

. Le prix payé pour le repas sera de 4 francs.

(2) Revenus nets du foyer = 45 500 francs - 4 enfants

- revenu net imposable annuel :  
45 500 francs moins 10, puis 20 % = (32 760 francs)

- revenu net imposable mensuel : =  $\frac{32\ 760 \text{ francs}}{12} = 2\ 730 \text{ francs}$

- Quotient familial .....  $\frac{2\ 730}{2 + (4 \times 0,5)}$   
soit  $\frac{2\ 730}{4} = \underline{\underline{682,50 \text{ francs}}}$

. Le prix payé pour le repas sera de 6 francs.

(3) Revenus nets annuels du foyer = 96 500 francs - 3 enfants

- revenu net imposable annuel :  
96 500 francs, moins 10, puis 20 % = (69 480 francs)

- revenu net imposable mensuel :  $\frac{69\ 480}{12} = 5\ 790 \text{ francs}$

- Quotient familial .....  $\frac{5\ 790}{2 + (3 \times 0,5)}$   
soit  $\frac{5\ 790}{3,5} = \underline{\underline{1\ 654 \text{ francs}}}$

. Le prix du repas sera de 9 francs.

NOTEZ BIEN que ce calcul est fait à partir des revenus de 1979 pour des tarifs pratiqués en 1980-1981.

II - QUOTIENT FAMILIAL À FOUGÈRES, REDON, RENNES, ST MALO :

$$Q = \frac{1/12 \text{ ressources totales annuelles du foyer}}{\text{nombre de personnes vivant au foyer}}$$

Ressources totales = salaires nets (sans déduction des 10 et 20 %)  
+ allocations familiales, allocations logement  
+ complément familial, pensions, etc...

Nombre de personnes vivant au foyer =

- chaque adulte et chaque enfant compte pour une part suivant les villes, le chef de famille seul compte pour 1 part 1/2 ou 2.

Si la commission des Affaires Scolaires a choisi le 1er mode de calcul, c'est qu'il présente un certain nombre d'avantages :

- simplification dans la fourniture des justificatifs (une seule feuille d'avis d'imposition, plutôt que des bulletins de salaire, justificatifs d'allocations, pensions, etc...)
- les familles sont habituées à ce calcul qui est celui pratiqué par les Allocations Familiales pour définir le quotient familial.
- il avantage les familles nombreuses puisqu'il ne prend pas en compte les allocations familiales dans le calcul des ressources du foyer.

III - TARIFS PRATIQUÉS À VITRÉ

Nous rappelons les prix des repas pratiqués à Vitré, en fonction du quotient familial :

			Nombre d'enfants à la rentrée de sep- tembre 1980
Q inférieur à	670 francs	= 4 francs	149
Q compris entre	671 et 1 000	= 6 francs	95
Q compris entre	1 001 et 1 500	= 7,50 francs	125
Q compris entre	1 501 et 2 000	= 9 francs	73
Q supérieur	à 2 000	= 11 francs	105

IV - TARIFS COMPARÉS AVEC LES AUTRES VILLES

Pour des revenus identiques et une situation familiale identique, les quotients pratiqués sont différents suivant le mode de calcul. Aux revenus nets de la première colonne, il conviendra d'ajouter les prestations familiales correspondantes pour les villes qui les prennent en compte. Les prix indiqués pour ces mêmes villes sont forcément calculés au MINIMUM puisque nous n'avons pas d'éléments pour apprécier l'existence de certaines prestations (allocation logement, pensions...) seules les allocations familiales et le complément familial peuvent être connus avec certitude.

Revenus nets annuels	Nombre d'enfants	FOUGERES	REDON	RENNES	ST MALO	VITRE
27 500	1	6,85	7	5	4	4
37 200	2	6,85	8	6	7	6
45 500	4	6,85	7	5	7	6
47 600	3	8	8	6	7	6
54 400	2	8	9	7	8	7,50
67 300	2	10,60	10	8	8	7,50
93 400	3	10,60	11	10	9	9
96 500	2	11,70	11	11	9	9
116 800	2	11,70	11	12	9	11

### CONCLUSION

Il serait bon que l'on ne confonde pas l'obligation qui est faite à une commune d'assurer la scolarisation gratuite de ses enfants avec l'obligation de nourrir ceux-ci gratuitement.

La prise en charge des enfants à l'heure du repas est coûteuse pour la collectivité et il est bon de s'interroger pour savoir qui doit payer ?

Les cantines représentent un service rendu par la collectivité aux familles, mais il semble normal que la prise en charge faite par la ville soit différente suivant qu'on gagne 3 000 ou 10 000 francs par mois.

De même, ne nous a-t-il pas semblé excessif de demander une participation supplémentaire de 1 franc par repas pour les enfants des communes extérieures, la plupart des autres villes pratiquent le tarif maximum au prix de revient ! Il s'agit d'une juste répartition des charges entre vitréens et non vitréens, compte tenu du niveau différent des taxes d'habitation et des taxes foncières.

Enfin, nous sommes encouragés dans la poursuite de cette politique parce que nous savons que sur 550 enfants environ inscrits dans les cantines cette année, 215 enfants de familles aux revenus modestes mangent un bon repas le midi pour un prix modique de 4 à 6 francs alors que sans réforme ils auraient payé, cette année, environ 7, 50 F par repas.

Même si la charge des cantines reste lourde pour la collectivité, nous aurons le sentiment que l'aide est allée là où elle était le plus nécessaire.

Catherine DELIGNON

DU 15 MAI AU 30 NOVEMBRE 1980

## nos naissances

Toutes nos félicitations aux parents de ces nouveaux Vitréens

MAI

Le 21, Dominique LEBRY, "La Mare" - le 23, Patricia SAUVAGE, 24 Boulevard de Laval - le 25, Vanessa MIGNOT, 41 rue de Brest - le 29, Géraldine ROBERT, 21 Avenue le Gonidec de Traissan -

JUIN

Le 1er, ROUSSELIN Sandrine, 4 allée du Poitou - le 1er, BELLOIT Eric, 2 rue des Ecoreuils - le 2, VULCAIN Paul, 48 rue de Fougères - le 4, PLANCHENAULT Nelly, 155 Boulevard de Laval - le 4, BILHEUDE Gaël, 24 rue du Collège - le 11, GAUTIER Antoine, 96 rue de Paris - le 10, AMIOT Aurélien, Boulevard de la Motte (G. 7603) - le 13, Annaïg LEROY, 19 Avenue le Gonidec de Traissan - le 15, Thierry LOUAPRE, "La Garenne" - le 19, Laurent BARDAINE, 22 rue Frain de la Gaulayrie - le 19, Eric CHANTEUX, 98 route de Fougères - le 20, Clément FOURREAU, Boulevard de la Motte (G.7592) - le 21, Thierry HAILLOT, 10 Boulevard de Châteaubriant - le 24, Nicolas MALIN, 56 rue du Rachapt - le 27, Linda GUENE, 14 rue Beaudrairie - le 29, Laetitia AUGUIN, 17 allée du Maine - le 29, Manuella VILFEU, 50 Avenue le Gonidec de Traissan - le 30, Nicolas BOUVIER, 19 place de la République - le 30, Sébastien BREDON, 15 allée de Brocéliande - le 30, Nicolas BRETHIAUX, 17 Boulevard Pierre Landais -

JUILLET

Le 2, Laetitia GILLES, 21 Avenue le Gonidec de Traissan - le 3, Marina FAUCHEUX, 10 rue de Bellevue - le 4, Céline LOBELLET, 9 allée d'Armor - le 5, Enric LAMI, 19 Boulevard Pierre Landais - le 6, Miguel GULLON, "Chanteloup" - le 9, Vincent LOUASIL, "La Riauté" - le 10, Magali COQUELIN, "La Ville en Pierre" - le 11, Denis MORAUD, 12 allée de Brocéliande - le 12, Nicolas DESILLES, 35 Boulevard du Prêche - le 12, Cyrille LAMY, "La Croix Rouge" route du Bourgneuf - le 13, Valérie LODIEL, Boulevard de la Motte (B.7252) - le 13, Gaëtan ROUSSIGNE, 59 Boulevard Châteaubriant - le 14, Laetitia HURAU, 32 rue Sainte-Anne - le 14, Nathalie BASLE, 5 allée du Poitou - le 15, Céline CHEDMAIL, Avenue d'Helmstedt - le 16, Hugo BODY, 15 rue de la Longuerie - le 17, Karen ORHANI, 9 Boulevard Marcel Ru-pied - le 18, Benoît BACHUS, 11 place du Général de Gaulle - le 17, Clémence GAUTIER, 15 rue Garegeot - le 21, Nicolas RONCERAY, 54 rue Hardy de la Largère - le 18, Yoann BOULET, 3 rue des Augustins - le 21, Laurence ANCEL, 45 rue Hardy de la Largère - le 23, Laurent TERRIER, "La Motte" - le 26, Sophie LEMAITRE, 6 rue de la Borderie - le 28, Sonia SUBIRY, 7 rue de Fougères - le 30, Nicolas HUARD, 21 Avenue le Gonidec de Traissan -

AOUT

Le 2, Stéphane MARTIN, 21 Avenue le Gonidec de Traissan - le 5, Nadia GOURRET, "Les Pins" - le 7, Sandrine MAIGNAN, "Les Palmiers" - le 9, Sophie TEMPLON, 25 Boulevard Pierre Landais - le 9, Annabelle GESLIN, 24 rue Garegeot - le 11, Jean-Philippe ESNAULT, 50 Avenue le Gonidec de Traissan - le 12, Ludovic DESTILLE, "Maison-Neuve" Route de Rennes - le 18, Sylvie LOURY, 14 rue Pasteur -

le 16, Laetitia FOURNIER, 2 rue Savary - le 20, Sophie COQUELIN, 11 rue de la Croix des Cerisiers - le 21, Pascal PIROTAIS, 1 rue des Augustins - le 21, Sébastien PIROTAIS, 1 rue des Augustins - le 22, Aurélie LEMDINE, 51 rue du Rachapt - le 23, Thomas LECAILLIER, 18 rue de la Poulrière - le 25, Aurélie HEINRY, 12 Boulevard Châteaubriant - le 23, Delphine HAQUIN, 6 square Maison Rouge - le 25, Mickaël MONNIER, 5 route de Redon - le 28, Anita ANJUBAULT, 8 rue de Brest - le 30, Vincent PEINTURIER, "Le Pré Neuf" - le 31, Samuel JEULAND, 14 bis rue du 70ème Régiment d'Infanterie -

#### SEPTEMBRE

Le 1er, Jérémy ALLARD, 21 Avenue le Gonidec de Traissan - le 3, Vincent LOUASIL, 25 rue Poterie - le 4, Guillaume PAPILLIER, 4 rue du Collège - le 4, Corinne MACHARD, "La Croix Blanche" - le 8, Anne--Sophie ROBERT, 19 Avenue le Gonidec de Traissan - le 12, Rachel BOISRAMÉ, 17 Avenue le Gonidec de Traissan - le 13, Samuel HOUILLLOT, "Les Rochers" - le 14, Jennifer BEON, 17 Avenue le Gonidec de Traissan - le 16, Samuel PAYS, 30 Avenue le Gonidec de Traissan - le 23, Freddy BELLIN, 27 rue de Pré-Clos - le 22, Julie LEGRAND, 14 rue du 70ème Régiment d'Infanterie - le 24, Lucie LE PECHOUX, 153 Boulevard de Laval - le 27, Soizic GUIFFAULT, 8/10 rue Jean-Marie Choleau - le 30, Vanessa BOUFORT, 4 square Maison Rouge -

#### OCTOBRE

Le 2, Guillaume JOUBIER, 14 bis rue du 70ème R.I. - le 4, Emilie CORBIERE, 14 route de Combourg - le 11, Fabien BREARD, 41 Boulevard de Châteaubriant - le 17, Kristel VITRY, 7 allée du Léon - le 17, Yoann LE GUEN, 10 rue du 70ème R.I. - le 21, Guillaume VEILLARD, 6 espace de Debussy - le 22, Sophie LEBRUN, 16 rue Raoul David - le 22, François MENARD, Collège "Les Rochers Sévigné Saint-Etienne" - le 27, Jennifer TSOUMBOU-BAKANA, 7 rue de la Mélinais - le 29, Virginie FOURNIER, Rue de la Cotinière -

#### NOVEMBRE

Le 1er, Sylvain GRANGER, 1 rue des Castors - le 1er, Caroline FERMINE, 4 Boulevard des Jacobins - le 4, Caroline MELIN, 16 rue de Pré-Clos - le 7, Nicolas PELE, Boulevard de la Motte - le 9, Héléne HEINRY, 10 allée de Brocéliande - le 14, Nicolas LEBEAU, 35 rue d'Ernée - le 8, Sylvain ALLAIN, impasse de l'Abattoir - le 10, Charly COGNARD, 6 allée de Touraine - le 10, Sylvain REVAULT, 77 Boulevard Waldeck Rousseau - le 12, Laurent BENARD, 9 rue des Ecureuils - le 16, Aurélien PERRONNERIE, 11 rue de la Fontaine - le 18, Régis GAILLARD, 42 rue de Brest - le 18, Simon GALLAIS, 11 impasse des Viviers - le 16, Laetitia BROSSE, 33 Boulevard Louis Giroux - le 18, Mickaël BAUDAIS, 25 rue de la Mélinais - le 17, Kévin AUBRY, 34 rue Sainte-Anne - le 19, Jean-François KOTULLA, "Le Pavillon" - le 20, Charles BENARD, 131 Boulevard de Laval - le 21, Sébastien JOLIVEL, 5 rue de la Trémoille - le 24, Solène LE DILHUIT, 1 rue Hellerie - le 24, Laurent PIROT, 1 Boulevard Louis Giroux - le 24, Patricia HERNANDEZ, 71 rue de Paris - le 24, Richard GAUTIER, 14 rue du 70ème Régiment d'Infanterie - le 25, Marlène LOUIN, 28 rue du Rachapt - le 25, Ludovic TRAVERS, 29 rue de Paris - le 27, Perrine CATELINE, "Les Chauffetières" - le 28, Manuel NEVEU, 77 Boulevard Waldeck Rousseau - le 29, Nathanaël BESNARD, 6 espace de Debussy - le 30, Nathalie PRADO, 10 rue Jean-Marie Choleau - le 30, Thierry PRADO, 10 rue Jean-Marie Choleau -

## nos mariages

tous nos compliments

#### MAL

- le 17 - Philippe MORAND - Rue de Beauvais - et Marie Christine TEMPLON - 25 Boulevard Pierre Landais
- le 23 - Didier ROBERT - SAINT-DIDIER - et Chantal PRODHOMME - 42 rue du Rachapt
- le 24 - Marcel ROSSARD - DOMALAIN - et - Marie-Claire CORDE - 29 rue des Epinettes
- le 31 - Jean-Pierre JEULAND - MECE - et Marie-Christine BEAUDOUIN - 8 allée d'Anjou
- le 31 - Philippe LEDOUX - DAINVILLE (Pas-de-Calais) - et Anne THOMAS - "La Petite Haie"

#### JUIN

- le 7 - Jean-Claude BODIQU - ROMILLE (35) - et Marie-Geneviève SAUVAGE - 9 Boulevard du Prêche
- le 7 - Pierre JOURDAN - 16 rue du Père de la Guéretterie - et Anne-Marie DAUFIN - 24 rue Pasteur
- le 7 - Paul MANDRILLON - 11 rue de la Longueaie - et Marie-Jeanne BEAUDUCHEL - 11 rue de la Longueaie
- le 13 - Christian FREREX - Boulevard de la Motte - et Christiane DANDIN - Boulevard de la Motte
- le 14 - Thierry COLLERAIS - 14 rue de Rennes - et Michèle LACARRELL - 21 rue de la Borderie
- le 20 - Hugues BOURSIN - "La Haute Epine" - et Marie-Cécile LEBRELL - 24 rue de Redon
- le 21 - Pierrick BERGERE - 48 Boulevard de Laval - et Michèle DUCHEMIN - 52 Boulevard de Châteaubriant
- le 21 - Patrick DUVAL - Rue de la Mélinais - et Claudine GABLIN - 19 rue de la Mélinais
- le 28 - Denis DELAUNAY - ETRELLES - et Marie-Claire RIVIERE - 15 rue de la Fontaine
- le 28 - Sylvain BESNARD - 15 rue de la Longueaie - et Dominique VOISIN - 15 rue de la Longueaie

#### JUILLET

- le 5 - Jacques HURAU - 12 rue du Bourg Joli - et Marie-Bernadette GUILLET - 8 rue de la Fontaine
- le 11 - Isidore BANCHEL - SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL (35) - et Rolande ROUYER - 19 rue Saint-Louis
- le 12 - Joël DALLE - 4 rue des Tertres Noirs - et Chantal TURMEAU - 16 rue de Beauséjour
- le 12 - Michel DALLE - 4 rue des Tertres Noirs - et Martine TURMEAU - 16 rue de Beauséjour
- le 18 - Claude LHOPITAL - FONTAINE-SUR-AY (Mame) - et Catherine LANCELOT - 39 Boulevard des Rochers
- le 19 - Gérard ROINSON - MARPIRE (35) - et Denise TAILLANDIER - "Le Grand Fougeray"
- le 19 - Gérard BECHU - PADMPOL (22) - et Claire BRETON - 74 1 rue du Rachapt
- le 19 - Ludwig NEVEU - 14 rue du Collège - et Fabienne GODARD - 15 rue de la Baratière
- le 25 - Michel GUYON - 22 rue de Pré-Clos - et Marie Christine SIMON - "La Piltière"

.../...

- le 26 - Michel MESSU - 9 rue Sainte-Croix - et  
Catherine HUGON - 6 route de Redon
- le 26 - Jean-Yves DURAND - 21 rue de Combourg - et -  
Marie-Thérèse ROSSIGNOL - 17 rue Alexandre Ribot
- le 26 - Bertrand LOURDAIS - CUILLE (53) - et  
Patricia FEVRIER - 13 rue de la Longuerie

#### AOÛT

- le 2 - Patrick FRANGEUL - 2 rue du Château - et  
Marie-France ROBERT - POCE LES BOIS
- le 25 - Jean-Marc BEDO - 14 square Maison Rouge - et  
Marie-Odile Josiane Jeanne HERVAGAUT - 14 square Maison Rouge
- le 30 - Loïc RENOULT - "La Picotière" - et  
Christine BARBOT - 28 rue Frain de la Gaulayrie
- le 30 - Gérard DAVID - 36 rue Hardy de la Largère - et  
Thérèse GAUTIER - 23 impasse du Collège
- le 30 - Olivier DESCAZOT - 45 rue de Paris - et  
Martine MALABEUF - 45 rue de Paris

#### SEPTEMBRE

- le 5 - Thierry BERNARD - ANCENIS (44) - et  
Gilda GARDAN - 56 rue Poterie
- le 5 - Jean-Michel PIETTE - 16 rue de la Poultière - et  
Chantal VENET - 16 rue de la Poultière
- le 6 - Denis GAUTIER - BALAZE - et  
Marie-Christine GRANGER - 5 place du Général de Gaulle
- le 6 - Serge HERIAU - SAINT AUBIN DES LANDES - et  
Marie-Anne ORHANT - 13 rue de Redon
- le 6 - Didier TEMPLON - "La Gibais" - et  
Françoise LOUIS - ERBREE
- le 6 - Bernard SAUTJEAU - 36 rue des Ecureuils - et  
Jacqueline ORY - 4 rue Hardy de la Largère
- le 12 - Franck RETHIERS - 13 rue de la Mélinais - et  
Jacqueline TEXTIER - 13 rue de la Mélinais
- le 13 - Alain CRINON - 9 rue des Bouteaux - et  
Françoise HUARD - 13 impasse des Viviers
- le 13 - Jean-Pierre VOISIN - 9 rue du Rachapt - et  
Maryse NEVEU - 15 rue Rallon
- le 20 - Daniel LIGNEL - CESSON SEVIGNE - et  
Brigitte L'HERMENIER - 25 rue de la Mélinais
- le 27 - Michel DESPRES - 7 route de la Guerche - et  
Yveline SAUDRAIS - "Les Rochers"
- le 27 - Bruno LEONARDI - LIMOGES (Haute-Vienne) - et  
Marie-Paule FERRON - 12 rue du 70ème Régiment d'Infanterie

#### OCTOBRE

- le 4 - Francis MASSON - CHAMPEAUX - et  
Maryvonne GAUTIER - 41 rue de Paris
- le 7 - Jean BELLIER - 60 Boulevard de Laval - et  
Marie MARINIER - 60 Boulevard de Laval
- le 18 - Jean-Yves TARABEUX - 1 rue de Brest - et  
Laurence ALLIAUME - 35 rue de Fougères
- le 24 - Gilbert FLEURENCE - Boulevard de la Motte - et  
Sylvie BEDIER - Boulevard de la Motte

- le 25 - Lionel LAGRILLE - Rue du Mée - et  
Patricia MOUCHOTTE - Rue du Mée

#### NOVEMBRE

- le 8 - Christian DESILLE - LA SELLE GUERCHaise (35) - et  
Martine BERHAULT - 30 rue du Bourg aux Moines
- le 21 - Thierry GERARD - 26 rue du Bourg Joli - et  
Aline MORIN - 2 rue du Docteur Duclos
- le 29 - Régis SAUTJEAU - 36 rue des Ecureuils - et  
Andrée LORENZO - 36 rue des Ecureuils

### nos deuils

*A toutes les familles de ceux qui nous  
ont quittés, nous adressons nos sincères  
condoléances.*

#### JUIN

Le 6, Paul LECLAIR, 45 rue de Paris - le 8, Jean GUILLAUME, 6 rue Saint-Nicolas - le 9, Berthe JEUSSET Veuve COUGON, 7 Boulevard Saint-Martin - le 11, Jean CHAPUIS, 45 rue de Paris - le 14, Zelma RICHARD épouse LELOUETTE, "Villaudin" - le 15, Emile DURIF, 15 rue Notre-Dame - le 15, Joseph BRAS, 45 rue de Paris - le 21, Berthe GOUBIN Veuve HUGHET, 28 rue Garegeot - le 25, Hélène GADBOIS Veuve HUET, 12 rue du Petit-Rachapt - le 25 Marie FAUCHEUX épouse BILHEUDE, 45 rue de Paris - le 22, Pierre DUFEU, 5 Boulevard Châteaubriant - le 30, Marie CORDE Veuve LOUAISIL, "Le Chesnais" - le 21, Fernand GASNIER, 6 rue du Parc -

#### JUILLET

Le 1er, Jean DUBOIS, "La Guilmaraïs" - le 2, Angèle PLESSIS Veuve HELLEUX, Maison Rouge - le 3, Alfred LELOUETTE, "Les Pins" - le 5, Angèle HUET Veuve BASLE, 8 rue du Val - le 5, Marie BRUNE Veuve TREMOUREUX, "La Guilmaraïs" - le 13, Philippe GRENIER, 10 rue Garegeot - le 19, Marie TURMEAU épouse GABLIN, 26 rue de la Mélinais - le 23, Marie AUPIED épouse SOURDIN, 23 rue d'Ernée - le 28, Angèle LOUVEL épouse RENOUX, 4 pourtour Saint-Martin -

#### AOÛT

Le 3, Anne CORMY épouse BAZIN, 35 rue Notre-Dame - le 5, Louis SOURDIN, 23 rue d'Ernée - le 9, Jean BUFFET, 41 Boulevard Châteaubriant - le 13, André THOMELIER, 22 rue d'Embas - le 15, Emile DAVENEL, 8 rue Bertrand d'Argentré - le 16, Pierre RICHARD, 5 Boulevard Châteaubriant - le 17, Pierre ESNAULT, 19 rue de Brest - le 17, Anne-Marie BETIN épouse LECUE, 8 rue Ducoudray - le 20, Madeleine THOUIN épouse CHEVALLIER, 22 rue d'Embas - le 20, Amand MONNERIE, 45 rue de Paris - le 23, Alice BOT Veuve BÔTHE, 2 rue Savary - le 26, Pierre FERRE, 19 Avenue le Conidec de Traissan - le 29, Emilie DAVID Veuve BOURSIER, 85 rue de Fougères - le 31, Georges ROUSSELOT, 7 rue Beaudrairie -

.../...

Le 9, Isabelle BEGUIN, 91 Boulevard de Laval - le 9, Nicolle GUITTIER épouse NEDELLEC, 12 rue Diguesclin - le 21, Marie MAUDUIT, "La Guilmarais" - le 21, Joséphine BONNET Veuve LE CAM, "La Guilmarais" - le 27, Monique BACHELET épouse CHARPENTIER, 30 rue Notre-Dame - le 30, Germaine TOULIE Veuve RENAULT, 45 rue de Paris -

**OCTOBRE**

Le 2, Emilie CATELINE Veuve BALE, "La Guilmarais" - le 7, Jean-Marie BOUGERES, 7 rue de l'Eperon - le 11, Angèle PERRIER Veuve POIRIER, 7 place Notre-Dame - le 12, Agathe JAGU, "La Guilmarais" - le 13, Marie SALMON Veuve LEGENDRE, 11 rue de Balazé - le 15, Alexandre PIROT, 16 rue d'Embas - le 17, Anna BREDECHE Veuve DURIF, 16 rue Notre-Dame - le 19, Louis GUERIN, 89 Boulevard de Laval - le 20, Rosalie RENU Veuve MOUTELIERE, 30 rue de Paris - le 22, Joseph POSSON, 12 rue Hellerie - le 21, Joséphine SIMON, 45 rue de Paris -

**NOVEMBRE**

Le 3, Marie MOREL épouse DESRUES, 29 rue des Epinettes - le 3, Joseph GOUSSET, "La Basse Foucherie" - le 7, Marie BEUVE Veuve WAERSCHOUWER, 3 rue du Parc - le 9, Marie BELLIER épouse RENOULT, 8 rue d'Ernée - le 8, Joseph DEMAY, "La Guilmarais" - le 9, Marie MARION Veuve HAMONNAIS, 26 rue d'Embas - le 12, Jean CLAIRET, "La Guilmarais" - le 4, Alain PESLIER, 6 rue du Léon - le 15, Jean BEAUCE, 41 rue de Paris - le 18, Louis LEFEUVRE, 45 rue de Paris - le 14, Louis FESSELIER, "Les Boufforts" -

**inscriptions sur les listes électorales**

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (article 9 du Code Electoral)

**Conditions pour être inscrit**

- . être de nationalité française
- . avoir atteint l'âge de 18 ans (l'âge de 18 ans est calculé au 28 février 1981)
- . avoir une attache avec la commune.

**Changement d'adresse**

- . dans la commune : le signaler en Mairie
- . hors de la commune : se faire inscrire dans la commune où l'on a élu domicile (se munir d'une pièce d'identité ou du livret de famille), la mairie se chargeant des formalités de radiation dans la commune d'origine.

**Quand se faire inscrire ?**

- . avant le 31 décembre de l'année en cours.

**Où se faire inscrire ?**

- . en Mairie - Bureau de l'Administration Générale (rez-de-chaussée).

**nos charades...**

- 1 Mon premier est au fond de la rivière  
Mon second peut être de sel, mais aussi d'or  
Comme le dit la publicité, mon troisième est "bon"  
Mon tout n'est autre que notre deuxième jumelle ...
- 2 Souvent fermé l'hiver, mon premier ouvre l'été pour les champions de la petite Reine  
Petite pièce d'eau est mon second  
Future usine vitrénne est mon tout ...
- 3 Exclamation est mon premier  
Indispensable à certains jeux, est mon second  
Petite ville du midi de la France, est mon troisième  
Quartier de Vitré est mon tout ...
- 4 Les Verts le sont les plus - tel est mon premier  
Mon second avec de l'eau serait agréable sur nos places  
Conservation de notre musée et château, assure mon tout ...
- 5 Mon premier tient la voile  
Nom vulgaire de l'alcool est mon second  
Au fond du tonneau repose mon troisième  
Première des 26, est mon quatrième  
Petit jardin de Vitré qui doit son nom à son arbre, est mon tout ...
- 6 Mon premier la coince  
Mon second flirte souvent avec le laurier  
Mon tout, c'est le n° 8 à Vitré ...

(Bulle)	thym	bulle	-	6
(Magnolia)	globe	mât	-	5
(Forget)	jet	forts	-	4
(Hodgère)	Hères	de	-	3
(Kolmar)	mare	col	-	2
(Limlingkon)	thon	let	-	1

S O L U T I O N S

# les croisillons de notre ville

**pour 1981**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

1	C	A	L	C	H	A	K	I	S		A	M	I	E
2	U		A	H		S	A	V	O	N		I	O	T
3	L	E		A	S		R	E	C	O	U	D	R	E
4	T		E	T		P	A	R	I	S		I	S	R
5	U	I	D		P	E	T	R	A		B	P		N
6	R		R	U	O	T	E		L	O	I	R		E
7	E	T	E		U	R		A		I	C	E		L
8	L		D	E	L	I	G	N	O	N		M	I	
9		D	O		I	N		E			M	I	E	L
10	T	O	N	N	E		P		P	A	V	E		E
11	F			O		P	A	S	T	E	U	R		S
12	U	S	U	R	E		P	O	T	R		E	T	C
13	N	O	R	D		P	E	N		E	T		E	A

**vos élus**

**et le**

**personnel municipal**

Solution du n° 7



**vous**

**offrent**

**leurs**

**« MEILLEURS VŒUX »**